

Rapport d'activités 2019

Marches du Velay Rochebaron



Sommaire

	Page
Edito du Président.....	1
Préambule.....	2
Carte d'identité du territoire.....	3
Les compétences exercées.....	4
La gouvernance.....	5-7
Les commissions.....	8
Organigramme des services.....	9
2019 en images.....	10
<i>Gestion du territoire</i>	
Secrétariat Général.....	11
Finances commande publique.....	12
Budget principal.....	13
Pacte financier et fiscal de solidarité.....	14
Ressources Humaines.....	15-16
Prévention des risques.....	17
Informatique et télécoms.....	18
Système d'Information Géographique.....	19
Communication.....	20
Schéma de Mutualisation.....	21
Aide au Petit Patrimoine.....	22
Contractualisation avec la Région / le Département.....	23
Centre aquatique l'Ozen.....	24
Stade d'athlétisme	25

Développement du territoire

	Page
Développement économique.....	26-27
Développement touristique.....	28-29
Pôle d'équilibre territorial et rural.....	30-31

Cadre de vie

Enfance Jeunesse	32
Centre Zado	33
Culture Musiques Danses.....	34
Social.....	35
Transport.....	36
Service collecte des déchets	37-39
Service bâtiments et travaux neufs.....	40-41
Assainissement non collectif.....	42
GEMAPI.....	43
SPL Crématorium.....	44
SEM Abattage et Découpe.....	45
Infos pratiques.....	46-48





2019 restera sans doute une année charnière pour notre Communauté de communes avec plusieurs orientations qui impacteront son avenir à moyen et long terme.

L'élaboration et l'approbation du schéma de mutualisation en est une illustration. Résultat d'échanges fructueux entre élu(e)s et techniciens, il pose les bases d'une collaboration et d'initiatives très attendues notamment par les petites communes. Une étape indispensable a été franchie, il reste à en faire une déclinaison à la hauteur des espérances et des besoins de chacun.

L'étude foncière économique ouvre des perspectives nouvelles pour pérenniser le dynamisme du territoire dans les 15 prochaines années tout en tenant compte des contraintes naturelles et humaines qui en font la richesse.

L'Analyse des Besoins Sociaux a été lancée, elle vise à réaliser un état des lieux le plus exhaustif possible et à proposer de nouvelles actions communautaires plus ambitieuses.

La démarche pour une prise de compétence élargie de la culture intègre une large consultation des partenaires qui devrait permettre de mieux comprendre les attentes de nos concitoyens et les enjeux de ce nouveau défi.

Défi que l'on peut relever, à condition d'une juste appréciation de la diversité de l'offre existante et d'une définition de la culture qui ne soit pas exclusivement centraliste et élitiste.

La réalisation du stade d'athlétisme classé en catégorie « Régional » par la Fédération Française d'Athlétisme renforce l'offre sportive intercommunale tout en contribuant au rayonnement des Marches du Velay Rochebaron.

La situation financière de la Communauté de Communes est saine, elle devrait permettre de dérouler le projet de territoire sans grandes difficultés, en favorisant une nouvelle phase de consolidation et d'innovation dans les meilleures conditions.

Louis SIMONNET,

Président de la Communauté de communes « Marches du Velay Rochebaron »

Maire des Villettes

Préambule

Le présent rapport d'activités a pour vocation :

- de reprendre les grands axes des politiques communautaires et des actions menées par la Communauté de Communes « Marches du Velay Rochebaron »,
- de présenter par délégation et par compétence, les données collectées, les faits marquants de l'année, des repères...
- de livrer une information pertinente sur la situation comptable et budgétaire de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que chaque établissement public de coopération intercommunale établisse un rapport annuel d'activités, qui doit être adressé à chaque Maire des communes membres, accompagné du compte administratif avant le 30 septembre.

Ce rapport fait l'objet d'une présentation par le Maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus. La loi ne prévoit en revanche ni la forme ni le contenu, qui sont donc totalement libres.

Carte d'identité du territoire



Bas en Basset	4 438
Beauzac	2 987
Boisset	334
La Chapelle d'Aurec	1 018
Les Villettes	1 424
Malvalette	843
Monistrol sur Loire	9 188
Saint André de Chalencon	355
Saint Pal de Chalencon	1 032
Saint Pal de Mons	2 330
Sainte Sigolène	6 062
Solignac sous Roche	241
Tiranges	492
Valprivas	507
Total	31 251 habitants *

* population totale INSEE 2019 au 1er/01/2016

- **DATE DE CRÉATION** : 1er janvier 2017
- **NOMBRE DE COMMUNES MEMBRES** : 14 communes
- **NOMBRE D'HABITANTS** : 31 251 habitants
- **SUPERFICIE** : 35 485 hectares

📍 Le siège communautaire est situé
à Monistrol sur Loire
ZA la Borie 1
9 rue de l'épée
43120 MONISTROL SUR LOIRE



Les compétences exercées en 2019

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés
- GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- En matière de politique de la ville : élaboration du diagnostic du territoire
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs : centre aquatique l'Ozen, stade d'athlétisme intercommunal
- Action sociale d'intérêt communautaire

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Tourisme
- Politique enfance jeunesse dont périscolaire
- Service public d'assainissement non collectif
 - Transport de personnes
- Soutien aux actions de développement numérique
- Information et prévention
 - Culture
- Soutien à la pratique de la natation sportive
- Participation à la SPL pour la gestion du crématorium de Saint Etienne Métropole
- Participation à la SEMAD pour la gestion du centre d'abattage d'Yssingeaux
- Animation-concertation en matière de Gestion des risques d'inondations et prévention des inondations hors gemapi

ADHÉSIONS

- Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (Sictom) de la région « Emblavez Meygal »
- Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (Sictom) des Monts du Forez
- Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (Symptom)
- Syndicat de gestion des eaux Loire-Lignon (SELL)
- Syndicat de gestion des eaux du Velay (SGEV)
- Pole d'équilibre territorial et rural « Pays de la jeune Loire » (PETR)
- Syndicat InterCommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (SICALA)
- Société Publique Locale Crématorium
- Société d'Economie Mixte Abattage et Découpe de la Jeune Loire (SEMAD Yssingeaux abattoirs)



La Gouvernance

• LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, ORGANE DÉLIBÉRANT :

Les communes sont représentées par 45 conseillers communautaires qui ont été élus au suffrage universel en mars 2014 lors des élections municipales fléchées.

- Monistrol sur loire : 11 délégués
- Sainte Sigolène : 8 délégués
- Beauzac : 4 délégués
- Bas en Basset : 7 délégués
- Saint Pal de Mons : 3 délégués
- Les Villettes : 2 délégués
- La Chapelle d'Aurec : 2 délégués
- Saint Pal de Chalencon : 2 délégués
- Boisset, Malvalette, Solignac-sous-Roche, Saint-André-en-Chalencon, Tiranges et Valprivas : 1 délégué par commune

• LE PRÉSIDENT ET LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, ORGANE EXÉCUTIF :

Il gère les affaires courantes et prépare l'ordre du jour des réunions du Conseil Communautaire. Il a également reçu délégation de ce dernier pour statuer dans des domaines précis. Statutairement, il est composé du Président et de 8 Vice-Présidents.

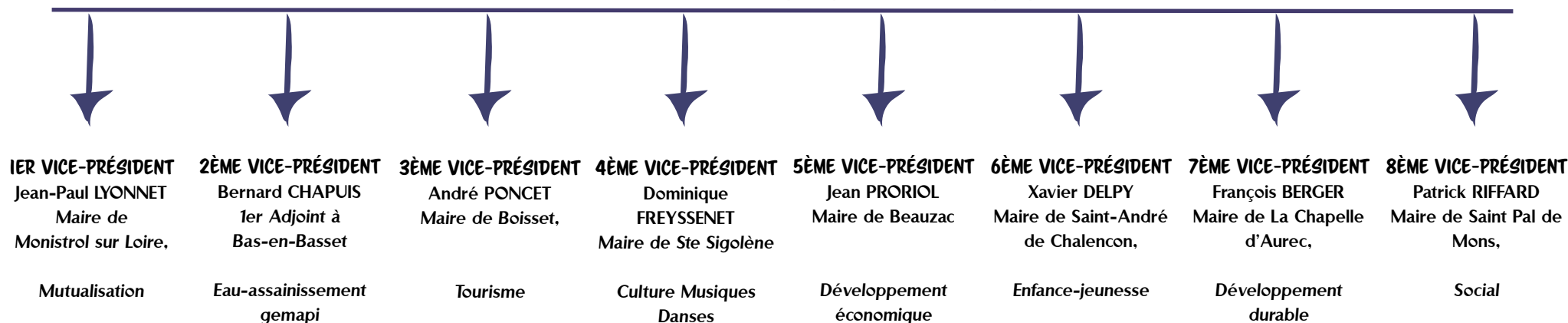
Les 8 Vice-Présidents, élus parmi les conseillers communautaires, sont chargés de gérer, sur délégation du Président, des domaines de compétences spécifiques.

Le bureau est composé de 9 membres ainsi établi :

PRÉSIDENT :

Louis SIMONNET, Maire des Villettes,

en charge de l'administration générale, des finances, de la politique contractuelle, la prospective et la communication



• LA CONFÉRENCE DES MAIRES :

Elle s'est réunie 8 fois sur l'année 2019.



Composition conseil communautaire et Bureau

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Monistrol / Loire

Jean-Paul LYONNET (Maire)
Jean-Pierre GIRAUDON
Christelle MICHEL-DELEAGE
Florian CHAPUIS
Françoise DUMOND
Luc JAMON
Mathieu FREYSSENET
Christine PETIOT
Béatrice LAURENT-BARDON
Robert VALOUR
Annie VEROT-MANGIARACINA

Les Villettes

Louis SIMONNET (Maire)
Karen JAY

Saint Pal de Chalencon

Pierre BRUN (Maire)
Alain BONIFACE

Solignac-sous-Roche

Grégory CHARREYRE
(Maire)

Sainte Sigolène

Dominique FREYSSENET (Maire)
Yves BRAYE
Ghislaine BERGER
Valérie GIRAUD
Antoine GERPHAGNON
Isabelle GAMEIRO
Didier ROUCOUSE
Eduardo AYERRA

Bas en Basset

Gilles DAVID (Maire)
Bernard CHAPUIS
Christine FOURNIER-CHOLLET
Jacques FAURE
Dominique DUPUY
Yvette RUARD
René BEAU

Beauzac

Jean PRORIOL (Maire)
Jeanine GESSEN
Jean-Pierre MONCHER
Bernadette TENA-CLAVIER

Saint Pal de Mons

Patrick RIFFARD (Maire)
Patrice MOUNIER
Maryvonne MASSARDIER

La Chapelle d'Aurec

François BERGER (Maire)
Eric PETIT

Saint André de Chalencon

Xavier DELPY (Maire)

Boisset

André PONCET (Maire)

Malvalette

Jean-Philippe MONTAGNON
(Maire)

LE BUREAU Président et Vice-Présidents

Louis SIMONNET, Président
Jean-Paul LYONNET
Bernard CHAPUIS
André PONCET
Dominique FREYSSENET
Jean PRORIOL
Xavier DELPY
François BERGER
Patrick RIFFARD

Tiranges

Christian COLLANGE
(Maire)

Valprivas

Jean-Claude THIOLIERE



La Gouvernance

Le conseil communautaire

45 conseillers
communaux

Le Président



Louis
SIMONNET
Maire Les Villettes

Les 8 Vice-Présidents



Jean-Paul
LYONNET
Maire Monistrol/Loire



Bernard
CHAPUIS



André
PONCET
Maire Boisset



Dominique
FREYSSINET
Maire Ste Sigolène



Jean
PRORIOU
Maire Beauzac



Xavier
DELPY
Maire St André de
Chalencon



François
BERGER
Maire la Chapelle
d'Aurec



Patrick
RIFFARD
Maire St Pal de
Mons

Le bureau



Eduardo
AYERRA



René BEAU



Ghislaine
BERGER



Alain
BONIFACE



Yves BRAYE



Pierre BRUN
Maire St Pal de Chalencon



Florian
CHAPUIS



Grégory CHARREYRE
Maire Solignac-sous-Roche



Christian COLLANGE
Maire Tiranges



Gilles DAVID
Maire Bas en Basset



Dominique
DUPUY



Jacques FAURE



Christine
FOURNIER
CHOLLET



Mathieu
FREYSSINET
PEYRARD



Isabelle
GAMEIRO



Antoine
GERPHAGNON



Jeanine
GESSEN



Valérie
GRAUD



Jean-Pierre
GRAUDON



Françoise
DUMOND



Luc JAMON



Karen JAY



Béatrice
LAURENT
BARDON



Maryvonne
MASSARDIER



Christelle
MICHEL
DELEAGE



Jean-Pierre
MONCHER



Jean-Philippe
MONTAGNON
Maire Malvalette



Patrice
MOUNIER



Christine
PETIOT



Eric PETIT



Didier
ROUHOUSE



Yvette RUARD



Bernadette
TENA
CLAVIER



Jean-Claude
THIOLIERE



Robert
VALOUR



Annie
VEROT
MANGIARACINA



Les commissions

En 2018, création de deux commissions supplémentaires par le Conseil Communautaire du 3 juillet 2018 : la Commission MUTUALISATION chargée d'élaborer le schéma de mutualisation communautaire et la commission CONTROLE FINANCIER chargée de contrôler les conventions passées avec des entreprises, sous la forme de délégation de service public, de contrats de partenariat, de conventions de prêt ou de garanties d'emprunt (liste non exhaustive)

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES :

FINANCES - POLITIQUES CONTRACTUELLES - PROSPECTIVE

Président en charge de la commission : Louis SIMONNET

MUTUALISATION

Vice-président en charge de la commission : Jean Paul LYONNET

EAU - ASSAINISSEMENT - GEMAPI

Vice-président en charge de la commission : Bernard CHAPUIS

TOURISME

Vice-président en charge de la commission : André PONCET

CULTURE - MUSIQUES - DANSES

Vice-président en charge de la commission : Dominique FREYSSENET

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Vice-président en charge de la commission : Jean PRORIOL

ENFANCE - JEUNESSE

Vice-président en charge de la commission : Xavier DELPY

DEVELOPPEMENT DURABLE

Vice-président en charge de la commission : François BERGER

SOCIAL

Vice-président en charge de la commission : Patrick RIFFARD

COMMUNICATION

Président en charge de la commission : Louis SIMONNET

LES COMMISSIONS CONSULTATIVES :

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées CLECT

Commission d'Appel d'Offres CAO

Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées
CIAPH

Commission Intercommunale des Impôts Directs CIID

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CISPD

Commission de Contrôle Financier pour les DSP



Organigramme des services 2019

PRÉSIDENTE

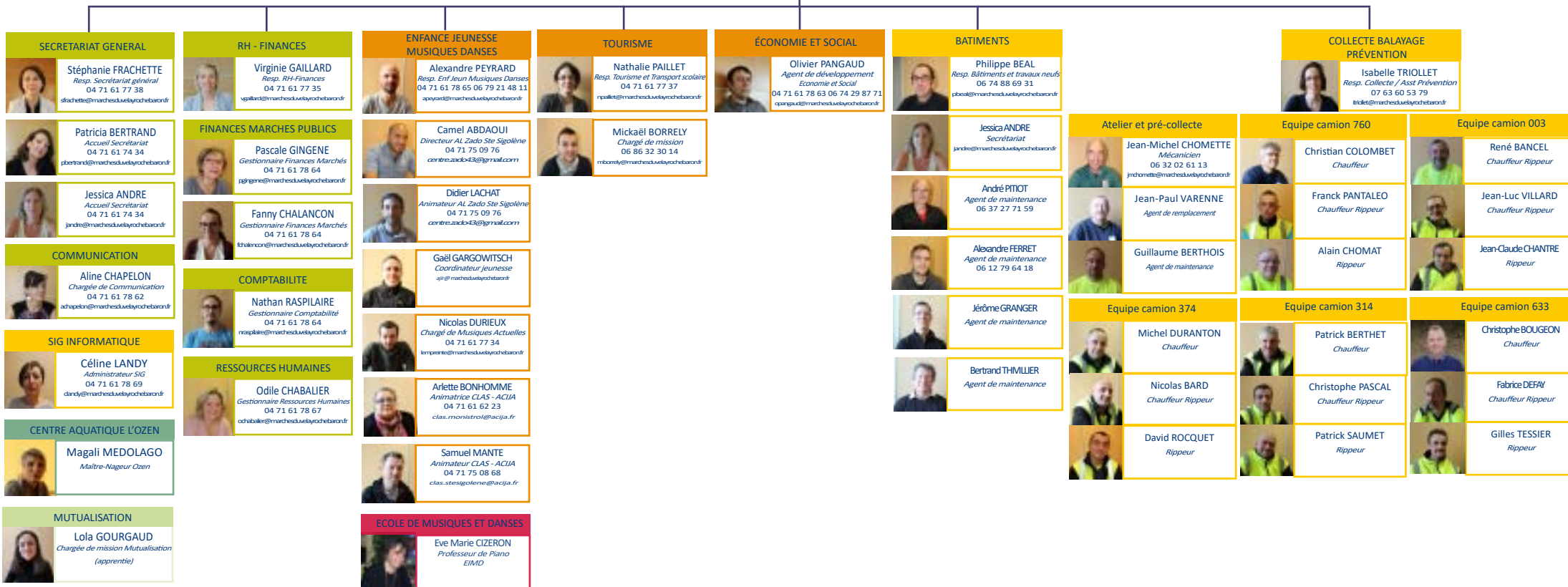


Louis SIMONNET
Président de la Communauté de communes
Maire Des Villettes

DIRECTION



Pascal ROMEAS
Directeur Général des Services
04 71 61 77 38
promes@marchedesduelaysyochebaron.fr



2019 en images



21 JANVIER Signature Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales



25 AU 29 MARS Accueil du MuMo Musée mobile pour faire circuler la création contemporaine sur notre territoire



10 AVRIL Rallye citoyen avec les enfants du CLAS



24 MAI Départ en retraite Bernard Varrenne, chauffeur service collecte



28 MAI Visite de plusieurs projets financés dans le cadre du contrat 43.11 avec le Président du Département 43



22 JUIN Inauguration aménagements touristiques Chemin de Saint Jacques



1ER JUILLET Lancement des travaux de réfection des voiries des ZAE



5 JUILLET Visite du Centre de Tri de Firminy dans le cadre de la semaine européenne du développement durable



14 SEPTEMBRE Inauguration du stade d'athlétisme intercommunal



29 SEPTEMBRE Tri'Ozen 1er triathlon Marches du Velay Rochebaron à l'Ozen



18 DÉCEMBRE Signature nouveau contrat de délégation du centre aquatique l'Ozen avec Récréa

1 - Gestion du Territoire

Secrétariat Général

Finances / commande publique

Pacte financier et fiscal de solidarité

Ressources Humaines / Hygiène et Sécurité

Informatique et Telecoms

Système d'Information Géographique

Communication

Schéma de Mutualisation

Petit Patrimoine

Contractualisation Région / Département

Centre aquatique l'Ozen

Stade d'athlétisme intercommunal



Secrétariat Général

ELU RÉFÉRENT : Louis SIMONNET

RESPONSABLE DU SERVICE : Stéphanie FRACHETTE

ACCUEIL SECRÉTARIAT : Patricia BERTRAND et Jessica ANDRE

RÉUNIONS DE BUREAU (PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENTS) :

- | | |
|-----------------------|---------------------------|
| 1. Mardi 25 juin 2019 | 2. Mardi 12 novembre 2019 |
|-----------------------|---------------------------|

CONFÉRENCES DES MAIRES :

- | | |
|--------------------------|----------------------------|
| 1. Mardi 22 janvier 2019 | 5. Mardi 11 juin 2019 |
| 2. Jeudi 7 mars 2019 | 6. Mardi 10 septembre 2019 |
| 3. Mardi 26 mars 2019 | 7. Mardi 8 octobre 2019 |
| 4. Mardi 21 mai 2019 | 8. Mardi 10 décembre 2019 |

CONSEILS COMMUNAUTAIRES :

Ils ont lieu principalement les mardis à 18h30 au siège de la Communauté de Communes . En juillet 2019, David Montagne, conseiller communautaire, a démissionné et a été remplacé par Eduardo AYERRA. En 2019, 9 réunions ont eu lieu :

- | | |
|--------------------------|----------------------------|
| 1. Mardi 29 janvier 2019 | 6. Mardi 24 septembre 2019 |
| 2. Jeudi 14 mars 2019 | 7. Mardi 15 octobre 2019 |
| 3. Mardi 2 avril 2019 | 8. Mardi 19 novembre 2019 |
| 4. Mardi 28 mai 2019 | 9. Mardi 17 décembre 2019 |
| 5. Mardi 2 juillet 2019 | |

DÉMATÉRIALISATION

Cette démarche générale est réalisée dans le cadre de la modernisation de l'administration, de réduction des coûts et de développement durable (économie de papier et du coût de copies) tout en cherchant à faciliter le travail quotidien des élus. Il s'agit de leur transmettre les convocations et les dossiers des séances du Conseil communautaire par voie électronique par le biais de l'Extranet de la CCMVR. Depuis le 2 avril 2019, pour les élus qui en ont fait le choix cette procédure est appliquée. Ce portail est accessible via le site internet de la CCMVR ou directement <http://ccmvr-extranet.ntic.fr/connexion/> avec identifiants et mots de passe personnalisés. En 2019, 10 conseillers communautaires sur 45 ont choisi la formule dématérialisée.

ACCUEIL SECRÉTARIAT

Le service fonctionne avec une responsable de service : Stéphanie FRACHETTE, et deux agents : Patricia BERTRAND (0,50 ETP) et Jessica ANDRE (0,50 ETP).

- Traitement du courrier entrant et sortant, accueil physique et téléphonique, gestion des salles de réunion, secrétariat et suivi de dossiers divers



206 délibérations
249 arrêtés du Président

Finances et commande publique

ELU RÉFÉRENT : Louis SIMONNET

RESPONSABLE DU SERVICE : Pascal ROMEAS / Virginie GAILLARD

AGENTS RÉFÉRENTS : Pascale GINGENE, Fanny CHALANÇON et Nathan RASPILAIRE

ORGANISATION DU SERVICE :

Le service est composé d'une responsable de service, de deux personnes dédiées aux Finances / Marchés publics et d'une personne dédiée à la comptabilité (3 ETP)

LES PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE :

- Préparation, suivi et exécution des budgets ; préparation, passation et suivi comptable de la commande publique ; gestion de la dette et de la trésorerie ; gestion des fonds de concours aux communes ; suivi comptable des subventions aux associations, des prêts d'honneur aux entreprises ; suivi comptable du programme Habiter Mieux

FAITS MARQUANTS 2019 :

Projets lancés en raison d'une prise de compétence

(et anticipation de son exercice)

- Collecte des colonnes enterrées
- 3 Lots : Collecte Ordures Ménagères, emballages recyclables, Papier
- Commande d'un camion grue

Projet lancé pour acquérir de nouvelles compétences

- Etude transfert compétence culture

Nouveaux travaux

- Remplacement des éclairages subaquatiques du centre aquatique
- Travaux d'aménagements ludiques du square du parc de la biodiversité (2 lots)
- Aménagement de la ludothèque Ricochet (marché de maîtrise d'œuvre & 9 lots pour les travaux)

Concession

- Renouvellement de la délégation de service public pour le centre aquatique l'OZEN (Société retenue Récréa)

Projets en groupement ou coopération

- Groupement de commandes voirie 2019 avec les communes de Saint André de Chalencon, Saint Pal de Chalencon, Solignac sous roche et Valprivas
- Assistant à maîtrise d'œuvre pour l'élaboration d'une stratégie Marketing Touristique et définition d'un plan d'actions «Communication» pour la destination «Gorges de la Loire» avec la Communauté de Communes Loire Semène et le Syndicat mixte d'aménagement des Gorges de la Loire, en partenariat avec l'office de tourisme intercommunal Marches du Velay Rochebaron

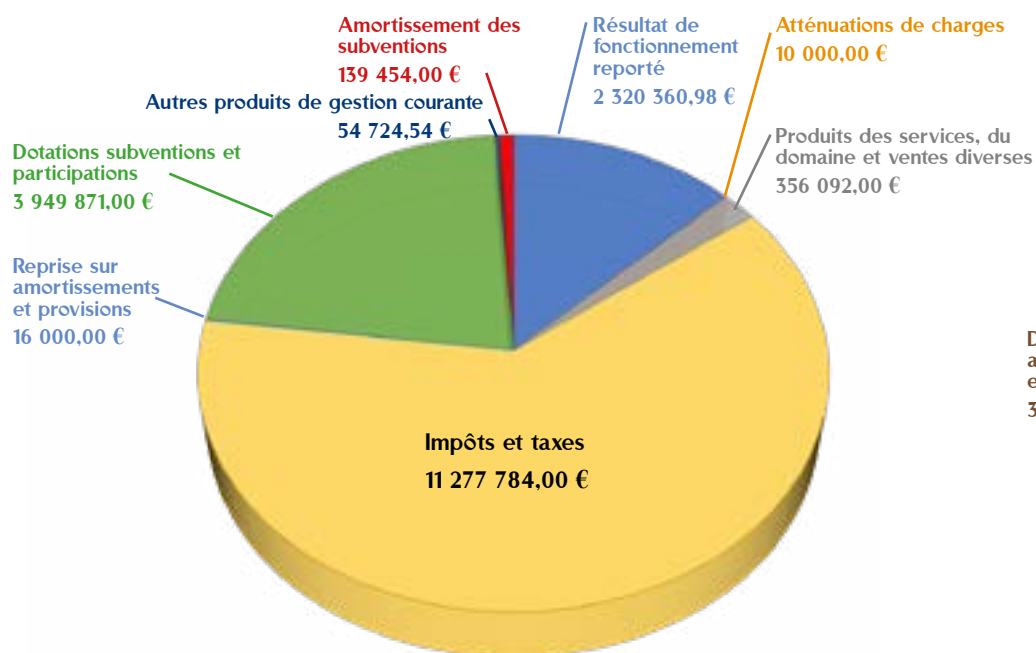
Renouvellement de marchés

- Balayage des rues et aspirations des avaloirs
- Renouvellement du photocopieur
- Transport des élèves au centre aquatique
- Marché d'assurances (4 lots)
- Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage

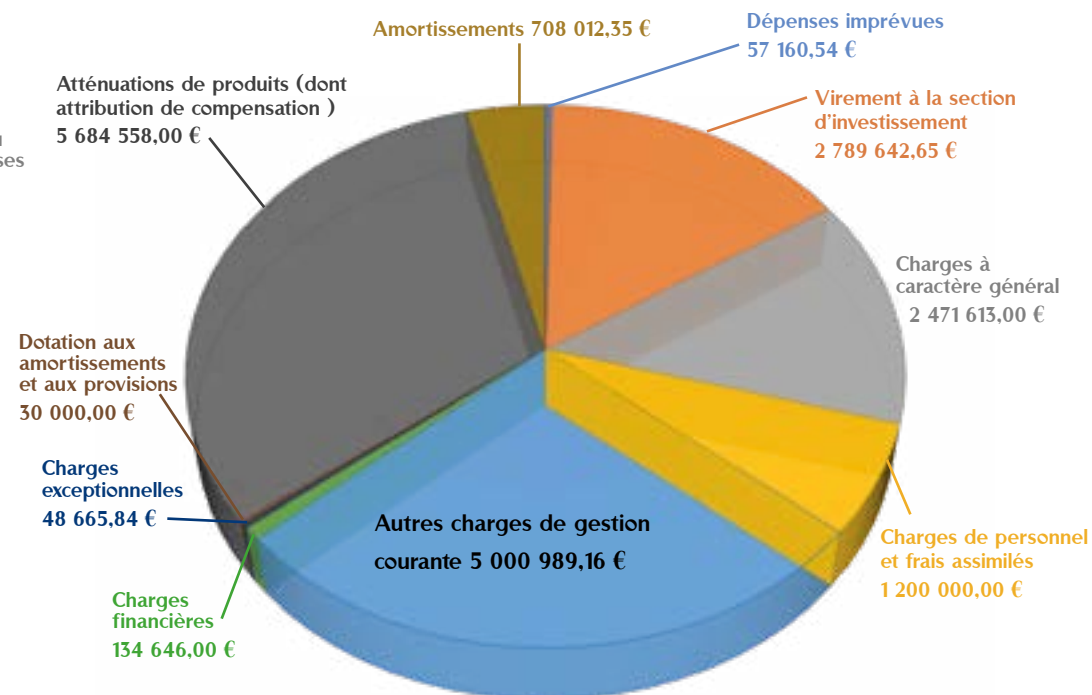


Budget principal de fonctionnement

RECETTES :



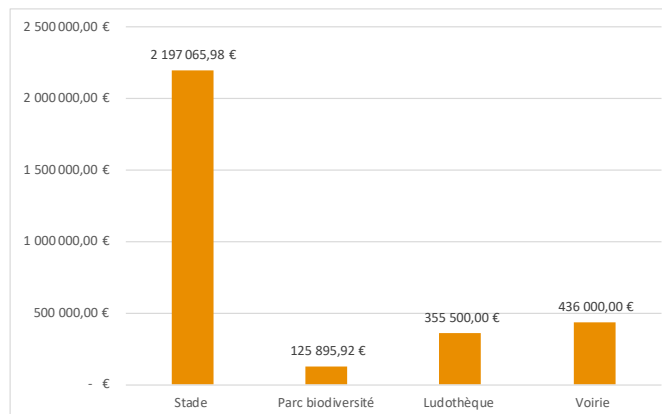
DÉPENSES :



TAUX D'IMPOSITION 2019 :

Taxe d'habitation	8,70 %
Taxe foncière non bâti	2,83 %
Taxe foncière bâti	0 %
Cotisation foncière des entreprises	24,43 %
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	11,38 %

OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT



15 budgets
2 861 mandats
1 068 titres



Pacte financier et fiscal de solidarité

ELU RÉFÉRENT : Louis SIMONNET

DGS : Pascal ROMEAS

ASSISTANT À MAÎTRISE D'OUVRAGE : Cabinet Partenaires Finances Locales

Dans le cadre de la fusion au 1er janvier 2017, un travail de réflexion a été engagé avec la construction d'un projet de territoire (validé fin 2017). La seconde étape de ce travail collégial a consisté en l'élaboration d'un pacte financier et fiscal de solidarité.

Le pacte financier et fiscal de solidarité est un outil de gestion du territoire ; un contrat de confiance.

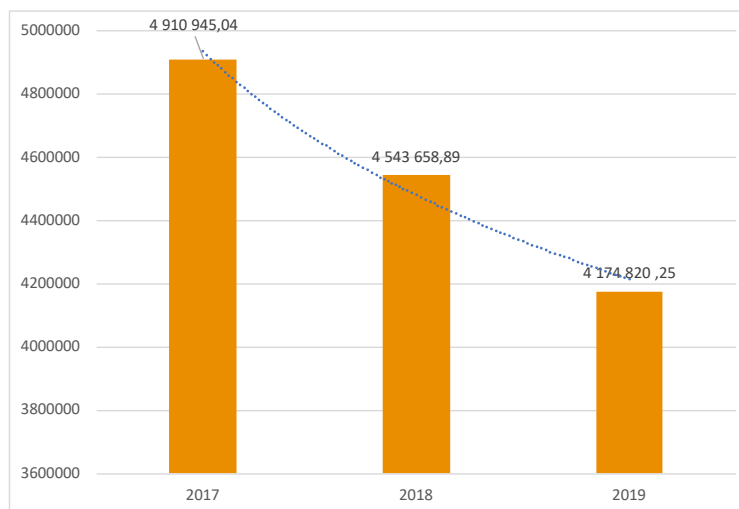
Dans un contexte de raréfaction de la ressource publique (Capacité d'Autofinancement Nette divisée par 2 entre 2016 et 2017), il vise à mieux connaître le territoire du point de vue financier et fiscal et d'en analyser les capacités budgétaires pour réaliser les projets du bloc communal constitué des communes et de l'EPCI.

Il s'articule au projet de territoire et au schéma de mutualisation en identifiant les modalités d'optimisation et de mise en commun des moyens financiers et fiscaux du bloc communal.

De nombreuses réunions et groupes de travail se sont réunis depuis mai 2018, pour construire ce Pacte financier et fiscal de solidarité qui a été validé en conseil communautaire le 14 Mars 2019.



EVOLUTION DE LA DETTE BUDGET PRINCIPAL :



Ressources Humaines

ELU RÉFÉRENT : Louis SIMONNET

RESPONSABLE DU SERVICE : Pascal ROMEAS/Virginie GAILLARD

AGENT RÉFÉRENT : Odile CHABALIER

ORGANISATION DU SERVICE :

Le service est composé d'une responsable de service et d'un agent chargé du traitement et de la gestion des différents dossiers RH (1,5 ETP)

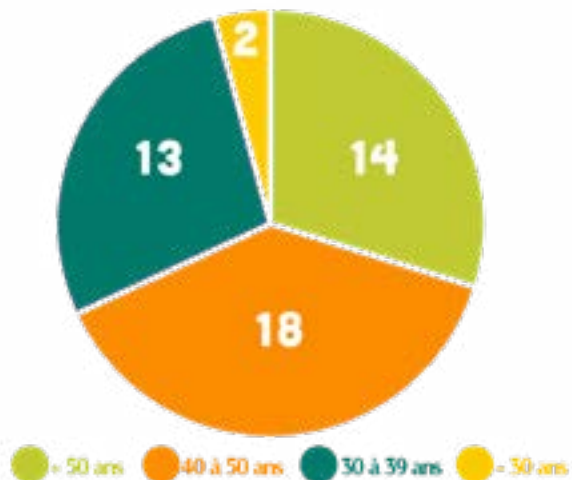
MOUVEMENTS DE PERSONNEL AU COURS DE L'ANNÉE 2019 :

Service Collecte : 2 départs à la retraite au 31/07/2019 et 31/12/2019 remplacés par deux agents contractuels

Service Administration Générale : 1 recrutement : RH-Finances au 19/01/2019

Schéma de mutualisation : 1 contrat d'apprentissage du 19/01/2019 au 31/12/2019

EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITÉ : 47 agents 14 filière Administrative / 6 Animation / 25 Technique / 1 Sportive / 1 Culture



Formation RH



FORMATION 2019 : 30 agents ont suivi des formations pour un total de 159 jours de formation.

Adoption d'un règlement de formation qui a pour objet de présenter et rassembler en un document unique les règles essentielles des dispositifs en matière de formation des agents de la fonction publique et de préciser les modalités d'organisation et de gestion au sein de la Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron dans le respect des droits et obligations applicables en matière de formation.

Deux formations collectives organisées en interne :

- Accompagnement à la création du schéma de mutualisation : 2 jours
- La rédaction des actes administratifs : 2 jours

Prévention des risques Sécurité au Travail

ELU RÉFÉRENT : Louis SIMONNET

DGS : Pascal ROMEAS

ASSISTANTE DE PRÉVENTION : Isabelle TRIOLLET

ORGANISATION DU SERVICE :

Le service fonctionne avec une assistante de prévention.

SES MISSIONS :

- Assister et conseiller la collectivité dans la démarche d'évaluation des risques et dans la mise en place d'une politique de prévention des risques
- Mettre en oeuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail.

FAITS MARQUANTS 2019 :

- Mise en place de nouveaux vestiaires adaptés au travail salissant
- Poursuite du travail sur la résolution des problèmes de sécurité lors de la collecte des déchets
- Réalisation du Document Unique
- Réfection du local de pause

PERSPECTIVES 2020 :

- Validation du document unique et du plan d'actions
- Installation d'une protection pour la fosse de visite
- Installation d'un défibrillateur
- Poursuite du travail sur la résolution des problèmes de sécurité lors de la collecte



Informatique et Télécoms

ELU RÉFÉRENT : Louis SIMONNET

RESPONSABLE DU SERVICE : Pascal ROMEAS

TECHNICIENNE RÉFÉRENTE : Céline LANDY

ORGANISATION DU SERVICE :

Le service fonctionne avec un agent (0,4 ETP)

LES PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE :

- Pilotage du prestataire d'Infogérance et interventions de premier niveau en matière informatique, bureautique et téléphonie
- Gestion des prestataires de téléphonie et fournisseurs d'accès Internet
- Suivi de la Gestion Électronique de Documents et des contrats de maintenance et logiciels
- Assistance aux utilisateurs

FAITS MARQUANTS 2019 :

- Suivi du renouvellement de l'infrastructure serveurs de la collectivité
- Suivi de la dématérialisation des pièces comptables
- Renouvellement des équipements (PC fixes et portables en fin de garantie constructeur)
- Prolongation des garanties constructeurs des serveurs pour l'année 2019
- Remplacement du copieur principal de la CC et pilotage nouveau prestataire CPro
- Remplacement des pare-feu au siège communautaire, à l'ACIJA et à l'office de tourisme
- Remplacement des bornes wifi, d'un switch dans la baie informatique de la CCMVR
- Recâblage de la baie informatique et mise en service d'un nouveau NAS pour la sauvegarde des serveurs virtuels
- Remise à niveau informatique du centre Zado de Ste Sigolène

PRÉPARATION CHANGEMENTS 2020 :

- Rédaction de la consultation pour le renouvellement des serveurs
- Etude des offres internet Fibre
- Consultation pour l'hébergement de l'applicatif FICUS
- Mise en place du lien E-Magnus / Chorus avec le CDG 43 pour permettre l'intégration directe des factures dans le logiciel de comptabilité
- Préparation de la phase d'initialisation de l'audit informatique d'Artémis
- Réflexion sur l'évolution de la GED et sur la « dématérialisation de la relation usager »



SIÈGE COMMUNAUTAIRE

16 PC fixes
8 PC portables
1 lien ADSL
1 lien SDSL
2 bornes Wifi
1 autocom
22 postes tél
34 lignes fixes
21 forfaits mobiles



Systeme d'Information Géographique

ELU RÉFÉRENT : Louis SIMONNET

RESPONSABLE DU SERVICE : Pascal ROMEAS

TECHNICIENNE RÉFÉRENTE : Céline LANDY

ORGANISATION DU SERVICE :

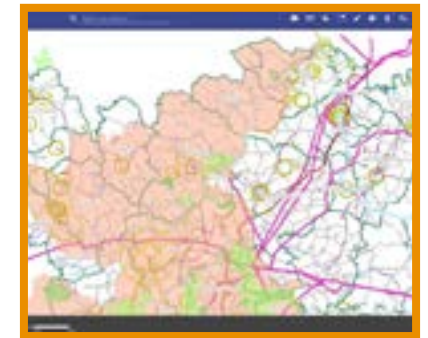
Le service est composé d'une personne, administrateur du SIG (0,4 ETP)

LES PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE :

- Structurer et modéliser les informations géographiques de la collectivité,
- Piloter le système d'information intégrant l'acquisition des données, l'administration, le traitement, l'analyse, la diffusion et le contrôle qualité
- Mettre à disposition des communes et partenaires l'information géographique de la collectivité via l'outil web Arcopole
- Administrer le portail Web cartographique Portal dédié à la création d'applications cartographiques spécifiques

FAITS MARQUANTS 2019 :

- Animation de l'outil Web Arcopole de consultation des données géographiques, assistance aux utilisateurs, mises à jour et suivi des données
- Création d'un accès spécifique pour le service Instruction du Droit des sols qui permet la remontée automatique des informations géographiques d'arcopole dans le logiciel d'instruction
- Mise en place de l'interopérabilité entre Arcopole et WgeoPC, le logiciel d'instruction du droit des sols
- Mise en conformité CNIG (Conseil national de l'information géographique) des documents d'urbanisme et de leurs modifications et révisions
- Téléversement des documents d'urbanisme sur le Géoportail de l'Urbanisme pour le compte de communes
- Création d'applications web liées au tourisme, (cahier pédagogique du Parc de la Biodiversité, circuits VTT...)
- Suivi de l'Audit du système d'information de la collectivité et des communes membres



1 ArcGis
serveur hébergé

1 WebSIG ArcOpole

15 bases de données
thématiques



Communication

ELU RÉFÉRENT : Louis SIMONNET

RESPONSABLE DU SERVICE : Pascal ROMEAS

CHARGÉE DE COMMUNICATION : Aline CHAPELON

ORGANISATION DU SERVICE :

Le service communication fonctionne avec une chargée de communication, rattachée au DGS.

SES MISSIONS :

Les missions du service communication sont de faire connaître au public les compétences de la CCMVR, ses projets et ses réalisations ;

Il assure l'information et la communication des décisions du conseil communautaire, valorise les actions engagées par les différents services qui en découlent en choisissant les canaux de diffusion et les supports les plus appropriés.

Pour cela, il dispose de plusieurs outils : Bulletin communautaire, site internet, page facebook, communiqués de presse...

Il peut intervenir en appui aux services, dans l'organisation d'évènements à destination des administrés.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2019 :

- Création de pupitres touristiques sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle à Valprivas
- Organisation d'un village d'animations pour faire connaître le territoire et les compétences de la collectivité lors du Tri'Ozen, triathlon au centre aquatique l'Ozen (120 participants)
- Elaboration du bulletin communautaire (Mis en page par l'agence de communication «Différentiel»)
- Réalisation de divers supports de communication (print et numériques)
- Elaboration de la nouvelle édition du P'tit Guide Enfance Jeunesse
- Organisation de l'inauguration du stade d'athlétisme intercommunal
- Ecriture et tournage en partenariat avec les lycéens d'un reportage sur la collecte des déchets

AUTRES ACTIONS :

- Réalisation d'affiches et flyers pour différents évènements, programmes du centre Zado en régie
- Mise à jour du site internet et animation page facebook
- Réalisation de divers supports consignes de tri pour le service collecte
- Réalisation de supports de signalétique
- Organisation de manifestations (inauguration des aménagements touristiques, cérémonie voeux...)
- Réalisation de photographies pour alimenter la photothèque
- Soutien aux associations dans leur communication

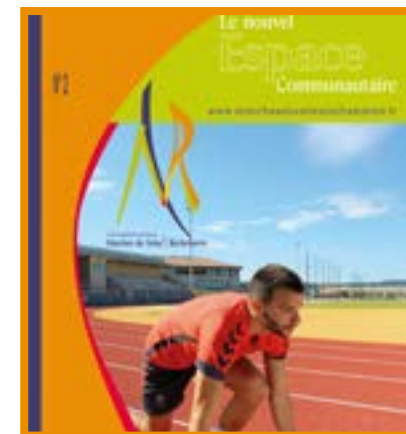
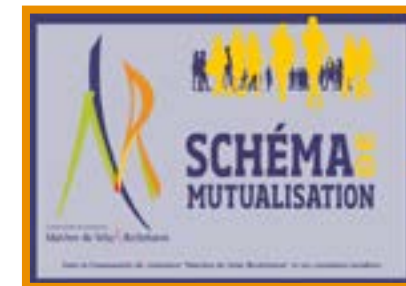


Schéma de Mutualisation

ELU RÉFÉRENT : Jean-Paul LYONNET

EQUIPE PROJET : Pascal ROMEAS, Alexandre PEYRARD, Lola GOURGAUD.



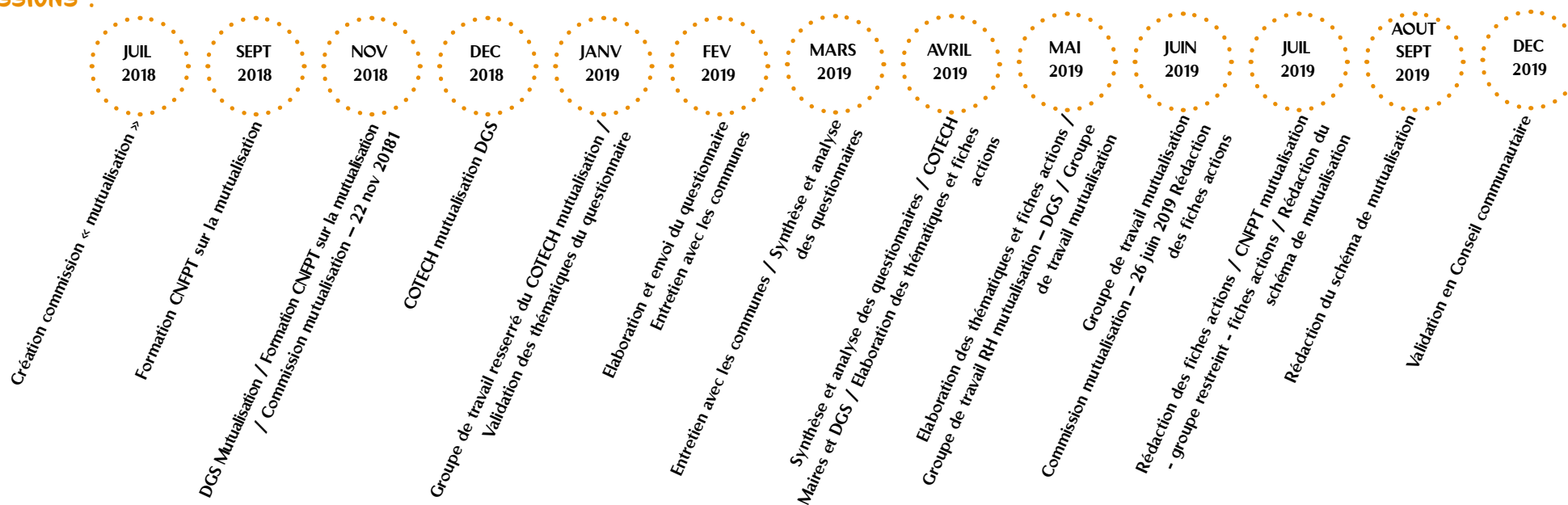
ORGANISATION :

Lola GOURGAUD a été recrutée en contrat d'apprentissage du 19/01/2019 au 31/12/2019 pour participer à la mise en place du schéma de mutualisation (obligation légale de 2016) Ce schéma a fait l'objet d'un travail en transversalité entre élus et techniciens, il a été approuvé par le conseil communautaire du 17 décembre 2019.

CONTEXTE :

L'Etat incite de plus en plus à travailler ensemble (communes et communauté), pour traiter de nouvelles répartitions plus équitables qui permettent un partage juste et soutenable des charges et un partage ambitieux des recettes. C'est l'objet du pacte financier et fiscal de solidarité, basé sur une approche solidaire du territoire, sur lequel chaque habitant est pris en compte. Ce pacte doit également donner les moyens à la communauté de communes « Marches du Velay Rochebaron » de répondre aux nombreux défis du territoire dans les années à venir. Parmi les outils de collaboration entre les communes et la communauté de communes, figure le schéma de mutualisation. L'élaboration de ce schéma de mutualisation permet de développer des coopérations de toutes sortes. Il s'agit de renforcer l'efficacité et l'efficience au service des habitants, de partager les compétences, ainsi que de réaliser des économies.

LES MISSIONS :



¹ Lancement et validation de la méthodologie de mise en place du schéma.

² Présentation et validation du diagnostic et des préconisations.

³ Signature du schéma de mutualisation

Aide au Petit Patrimoine

ELU RÉFÉRENT : Louis SIMONNET

ADMINISTRATIF RÉFÉRENT : Virginie GAILLARD

La Communauté de communes soutient les communes dans leurs projets de rénovation de petit patrimoine.

Budget annuel 70 000 euros > 5 000 euros /an /commune

Il s'agit d'aider les communes à préserver, rénover le patrimoine local qui fait l'identité et la mémoire de notre territoire et plus spécifiquement tout élément immobilier témoignant du passé ou d'une pratique traditionnelle aujourd'hui révolue.

Est concerné par ce fonds de concours :

le patrimoine vernaculaire et plus spécifiquement tout élément immobilier témoignant du passé ou d'une pratique traditionnelle ou locale, aujourd'hui révolue : halles, fontaines, lavoirs, fours à pain, loges de vigne, puits, oratoires, fabriques de jardin...

L'aide communautaire accordée peut aller jusqu'à 50% du montant HT des travaux, déduction faite des aides/subventions obtenues par ailleurs. La subvention est plafonnée à 5.000 € par an et par commune. (plusieurs projets possibles)

POUR L'ANNÉE 2019, LES PROJETS CONCERNÉS SONT :

- Boisset : four à pain et chapelle de Chaumont
- Les Villettes : Réfection toit four à pain - La Chanale
- Malvalette : Lavoir de Clavarette
- Saint André de Chalencon : Rénovation passerelle Les Granges
- Saint Pal de Mons : Restauration du petit patrimoine du Parc Sarrand
- Tiranges : Etanchéité de la fontaine
- Valprivas : Chantier four à pain à Chomont et réfection d'un puit à Chazelet



En 2019,
7 communes
ont déposé
un dossier

18 549 € engagés

Contractualisation

AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Coût total HT	Intervention régionale	
			Taux	Montant de subvention sollicité
CC Marches du Velay Rochebaron	Stade d'athlétisme	2 500 000 €		1 000 000 €
CC Marches du Velay Rochebaron	Aménagements extérieurs de la piscine l'OZEN	600 000 €	50%	300 000 €
CC Marches du Velay Rochebaron	Microcrèche de Monistrol	476 000 €	13%	60 000 €
Total				1 360 000 €



AVEC LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE LOIRE

Thématiques	Nature de l'opération	Maîtrise Ouvrage	Localisation	Coût HT	Part CCMVR	Sollicitation Département
Équipements sportifs	Stade d'athlétisme de niveau régional	CC Marches du Velay Rochebaron	Monistrol sur Loire	2 273 000,00 €	1 000 000,00 €	660 000,00 €
Équipements et services à la personne	Création ludothèque	CC Marches du Velay Rochebaron	Sainte Sigolène	290 000,00 €	165 000,00 €	125 000,00 €
Équipements sportifs	Luminaire subaquatiques de l'Ozen CCMVR	CC Marches du Velay Rochebaron	Monistrol sur Loire	60 000,00 €	30 000 €	30 000,00 €
Immobilier entreprise (privé)	Extension usine	ENT Thermo Steph	La Chapelle d'Aurec	778 116,00 €	9 212 €	92 125,00 €
Immobilier entreprise (privé)	Achat bâtiment	JD Meca	Ste Sigolène – St Pal de Mons	312 212,00 €	3 543,00 €	35 438,00 €
Immobilier entreprise (privé)	Construction bâtiment	Ent CHARP-E	Bas en Basset	260 000,00 €	3 257,00 €	32 575,00 €
Immobilier entreprise (privé)	Réaménagement bâtiment	Masterbatch Compound Solution et 3P Profil div tube	Sainte Sigolène	474 129,00 €	5 926,00 €	59 266,00 €
Immobilier entreprise (privé)	Construction atelier	Ent 3P Profil	Les Villettes	247 642,00 €	3 095,00 €	30 955,00 €
Immobilier entreprise (privé)	Construction bâtiment industriel	Ent API-FONBO	Beauzac	5 896 000,00 €	10 000,00 €	100 000,00 €
Immobilier entreprise (privé)	Construction usine	Ent SOMEGEC	La Chapelle d'Aurec	770 700,00 €	8 237,00 €	82 375,00 €



L'Ozen centre aquatique

ELU RÉFÉRENT : Louis SIMONNET

RESPONSABLE : Pascal ROMEAS

DIRECTRICE DE L'OZEN : Joëlle DUPIN (Société Equalia)

MAÎTRE-NAGEUSE : Magali MEDOLAGO

En 2012, la Communauté de communes « Les Marches du Velay » a confié l'exploitation du complexe aquatique à la société HESTIA » (filiale de la société Equalia) au travers d'un contrat de délégation de service public (DSP) de type affermage qui est arrivé à son terme le 6 février 2020.

Le conseil communautaire du 19 novembre 2019, a approuvé le choix de la société RECREA comme concessionnaire du service public pour l'exploitation du centre aquatique l'Ozen de 2020 à 2025.

Une maître-nageuse est mise à disposition de la société gestionnaire par la Communauté de communes.

La Communauté de communes soutient le club de Natation sportive «Les Marches du Velay Natation».

SUBVENTION 2019 CLUB DE NATATION 40 000 €



Stade d'Athlétisme

ELU RÉFÉRENT : Louis SIMONNET

RESPONSABLE : Pascal ROMEAS

Suivi du projet du Stade d'athlétisme Intercommunal par Olivier PANGAUD et Philippe BEAL (remplacé par Pascal ROMEAS, DGS depuis août 2019).

Le stade d'athlétisme intercommunal répond aux besoins de près de 3 000 élèves scolarisés dans les établissements scolaires et des 230 athlètes licenciés des clubs locaux. Situé au Mazel, sur la commune de Monistrol sur Loire, cet équipement sportif intercommunal est le second réalisé après L'Ozen.



2 - Développement Territorial



Développement économique
Développement touristique
PETR

Développement économique

ELU RÉFÉRENT : Jean PRORIOU

RESPONSABLE DU SERVICE : Olivier PANGAUD

ORGANISATION DU SERVICE :

Le service fonctionne avec un agent de développement économique (0,70 ETP)

ACTIONS PHARES DE L'ANNÉE 2019 :

- Gestion Fonds d'Intervention Local (FIL) en cofinancement Leader et aides Régionales
- Suivi du dispositif Immobilier d'entreprise du Département (par convention de délégation de la CCMVR)
- Poursuite du projet d'extension de la ZAE les Pins sur Sainte Sigolène
- Commercialisation des zones d'activités
- Finalisation de l'étude foncière de développement économique
- Suivi du dispositif territoire d'industrie
- Soutien aux initiatives locales et à l'économie solidaire
- Accompagnement des porteurs de projets



74 RDV
avec des porteurs
de projets

85 rencontres
pour des projets
communautaires

31 RDV
avec les instances du
Pays de la Jeune Loire
lors des rencontres de
la cellule économique et
les rencontres liées au
Leader ou à
l'organisation Auvergne
-Rhône-Alpes
Entreprises

Développement économique

ZONES D'ACTIVITÉS

CC MARCHES DU VELAY ROCHEBARON								
Nom de la ZI	Communes	Surface totale ha	Surface occupée estimée	Surface restante disponible	Projet d'extension	Foncier classé UI non aménagé	Effectifs salariés estimés	Nombres d'établissements
Zone Artisanale de Piroilles	BEAUZAC	17,4	14,6	2,8			500	19
Zone Artisanale Le Pré du Château	BEAUZAC	0,7	0,7	0			8	3
Zone Artisanale La Suc de Chabanou	BEAUZAC	4,01	4,01	0			37	5
Zone Artisanale de Montusclat	LA CHAPELLE D'AUREC	9	8,1	0,9		1,5	238	7
Zone Artisanale de Lachaud	LES VILLETES	5,87	5,87	0			31	8
Zone Artisanale du Rousset	LES VILLETES	7,14	7,14	0			106	8
Zone Artisanale la Grand Croix	LES VILLETES	1,29	1,29	0			59	8
Zone Artisanale de La Borie	MONISTROL SUR LOIRE	20,66	20,66	0			503	45
Zone Artisanale des Moletons	MONISTROL SUR LOIRE	4,13	4,13	0			323	47
Zone Artisanale du Pêcher	MONISTROL SUR LOIRE	4,22	4,22	0			177	49
Zone Industrielle de Chavanon	MONISTROL SUR LOIRE	51,04	51,04	0			420	28
Zone Industrielle de Chavanon II	MONISTROL SUR LOIRE	3,24	3,24	0			42	33
Zone d'Activités les Terrasses du Mazel	MONISTROL SUR LOIRE	9,7	9,49	0,21			159	14
Zone Artisanale de Courtaune	SAINT PAL DE MONS	14,35	14,35	0			140	19
Zone Artisanale des Pins	SAINT PAL DE MONS	11,6	11,6	0			146	18
Zone d'Activités de Campine	SAINT PAL DE MONS	2,5	2,5	0		2	242	9
Zone Artisanale des Pins extension	SAINTE SIGOLENE	0	0	0	9			
Zone Industrielle des Taillas	SAINTE SIGOLENE	44,83	44,83	0			925	45
Zone d'Activités de la Guide	SAINTE SIGOLENE	10,56	10,56	0			236	7
Zone d'Activités de Chanibeau	SAINTE SIGOLENE	5,4	5,4	0			11	4
Zone d'Activités du Pré du Milieu	BAS EN BASSET	2,5	2,5	0			62	13
Zone d'Activités de la Gare	BAS EN BASSET	4	4	0		7,7	174	11
Zone d'Activités du Patural	BAS EN BASSET	4,53	4,19	0,34			100	27
Zone d'Activités du Breyre	SAINT PAL DE CHALENCON	2,09	0,3	1,79			1	3
Zone d'Activités du Betz	SAINT PAL DE CHALENCON	1,68	1,68	0			56	3
Zone d'Activités de Boisset	BOISSET	2,5	1,9	0,6			0	0
TOTAL 26 zones		244,94	238,3	6,64	9	11.2	4696	433



Développement touristique

ELU RÉFÉRENT : André PONCET

RESPONSABLE DU SERVICE : Nathalie PAILLET

PRÉSIDENT DE L'OFFICE DE TOURISME : André FRERY

AGENT RÉFÉRENT : Mickaël BORRELY

DIRECTRICE OTI : Odile CASTELLINO



ORGANISATION DU SERVICE :

Le service fonctionne avec un responsable de service (0,85 ETP) et un agent.

L'Office de Tourisme est une association intercommunale qui assure la mise en œuvre de la politique touristique sur le territoire de la Communauté de communes et compte cinq Bureaux d'Information Touristique à Monistrol sur Loire, Bas-en-Basset, Beauzac, Saint-Pal-de-Mons, Sainte-Sigolène et un Point Information Touristique à Saint-Pal-de-Chalencon.

ACTIONS PHARES DE L'ANNÉE 2019 :

- Accompagnement de l'Office de Tourisme Intercommunal dans ses différentes missions
- Lancement de l'étude / accompagnement pour l'élaboration d'une stratégie marketing pour la destination « Gorges de la Loire »
- Réalisation d'aménagements dans le cadre de la revalorisation du chemin de St Jacques Cluny / Lyon / Le Puy – GR 765 sur les communes de Valprivas et Tiranges
- Réalisation de travaux de réfection sur la passerelle de Bonfils qui enjambe l'Andrable entre Boisset et Valprivas

SUBVENTION OTI 2019 220 745 €

AUTRES ACTIONS :

- Suivi de la taxe de séjour (33 201.90 euros reversés à l'OTI)
- Soutien au Trail Tiranges Tour
- Partenariat avec le Comité Départemental de la randonnée Pédestre et la Maison du Tourisme de la Haute-Loire
- Participation au projet de création du topo guide du GR3 « Sources et Gorges de la Loire », initié par la Maison du tourisme en Haute-Loire
- Participation à la mise en place d'un dispositif d'observation touristique proposé par Orange à partir de la téléphonie mobile : « Flux Vision Tourisme »
- Participation à l'entretien des chemins de randonnée
- Participation au Tri'Ozen

Développement touristique

ELU EN CHARGE DU PROJET PARC DE LA BIODIVERSITÉ : Xavier DELPY

RESPONSABLE DU SERVICE : Nathalie PAILLET

AGENT RÉFÉRENT : Mickaël BORRELY



ORGANISATION DU SERVICE :

Le service fonctionne avec un responsable de service (0,85 ETP) et un agent en charge du projet du parc de la biodiversité et de la gestion des hébergements touristiques intercommunaux.

ACTIONS PHARES DE L'ANNÉE 2019 :

- Ingénierie du projet de parc de la Biodiversité à Bas en Basset :

- o Poursuite de la réflexion sur l'aménagement de la première partie dite de square comprenant : espace jeux et espace fitness, cheminement, aménagements paysagers, travaux début 2020 ;
- o Sortie du cahier pédagogique à destination des écoles, des centres de loisirs. Ce cahier pédagogique est accompagné d'une offre touristique proposant de découvrir le site, avec un intervenant spécialisé, offre commercialisée par l'OTI « Marches du Velay Rochebaron » autour de 4 thématiques.
- o Réalisation d'un Cahier des espèces remarquables en téléchargement sur le site internet www.marchesduvelayrochebaron.fr ;

- Gestion en direct des hébergements touristiques du Domaine de Chalencon **1 234 nuitées vendues (882 en 2018 soit + 40%)**

- Gestion des gîtes du Val à Valprivas **298 nuitées vendues (184 en 2018 soit + 60%)**

(une procédure de concession pour l'exploitation de ces hébergements a été lancée et déclarée infructueuse en 2019)



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural de la Jeune Loire

ELU RÉFÉRENT : Louis SIMONNET
PRÉSIDENT PETR : Claude VIAL
DIRECTRICE DU PETR : Cécile LEGAT

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) a pour objet de définir un projet de territoire autour des orientations du développement et de l'aménagement du territoire comprenant 5 Communautés de Communes : CC du Haut-Lignon, CC Loire Semène, CC Marches du Velay Rochebaron, CC du Pays de Montfaucon, CC des Sucs, concernant les évolutions démographiques, la croissance urbaine, l'activité économique (industrielle, commerciale et touristique), les infrastructures et les services de transport, les équipements et les services publics, l'environnement, la complémentarité des petites villes et plus généralement les choix relatifs à l'occupation de l'espace à moyen et long termes.

SCOT (SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE)

Son rôle est de piloter les études en vue de l'élaboration, de la révision, de la modification ou de la mise à jour d'un schéma de cohérence territoriale sur l'ensemble du territoire défini, fixé par arrêté préfectoral du 27 juin 2003, de veiller à sa bonne application, d'en assurer périodiquement l'évaluation, et s'il y a lieu de le défendre au contentieux.

ADS (APPLICATION DU DROIT DES SOLS) / URBANISME

Des permanences sont assurées chaque mardi au siège communautaire. En 2019, le service a instruit **1 876 actes** pour la collectivité. Le Pôle A.D.S. du Pays de la Jeune Loire assure l'instruction des décisions d'occupation des sols pour le compte de la Communauté de communes Marches du Velay-Rochebaron.

PROGRAMME LEADER (FONDS EUROPÉEN)

Politique spécifique pour accompagner les mutations de l'espace rural : **20 projets** présentés et validés par le comité de programmation LEADER en 2019 sur notre territoire. Concernant le volet « Maîtrise des dépenses énergétiques » - dispositif d'optimisation de l'éclairage public, partenariat LEADER + SDE : **12/14 communes** de la CCMVR ont mobilisé cette aide.

PLATEFORME DE PROMOTION ÉCONOMIQUE

Le PETR Pays de la Jeune-Loire a permis l'émergence d'une stratégie commune de développement à travers la mise en place d'une « cellule stratégique d'animation économique ». Ce réseau d'acteurs alimente une base de données et met à jour un outil collaboratif qui a été déployé à l'échelle de la Jeune Loire : « un portail économique », véritable observatoire économique du territoire qui recense toutes les activités, informations et offres économiques de la Jeune Loire. Le site permet de faire la promotion de **4 383 établissements** de la CCMVR + les zones d'activités.

MOBILITÉ (COVOITURAGE ORGANISÉ)

En janvier 2020, sur les 344 inscrits à Mobi'Pouce, **99** sont des habitants de la CCMVR soit 29% des inscrits. Sur le périmètre de la CCMVR ce sont **51 arrêts** Mobi'Pouce qui maillent le territoire.

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural de la Jeune Loire

ELU RÉFÉRENT : Louis SIMONNET
PRÉSIDENT PETR : Claude VIAL
DIRECTRICE DU PETR : Cécile LEGAT

LE «PCAET» PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL ET «TEPOS» TERRITOIRE À ENERGIE POSITIVE

Le Ministère de la transition écologique et solidaire entend encourager les actions locales pour contribuer notamment à atténuer les effets du changement climatique, développer les énergies renouvelables locales et réduire les besoins énergétiques.

Deux dispositifs complémentaires permettent aux collectivités et aux acteurs locaux de s'engager dans ce type de démarche, le PCAET et TEPOS.

La Communauté de communes Marches du Velay Rochebaron a souhaité engager une réflexion sur l'élaboration du PCAET en confiant les études au PETR.

Les 5 intercommunalités membres du PETR Pays de la Jeune Loire souhaitent s'engager conjointement dans le dispositif TEPOS, à charge pour chacune de mettre en œuvre les actions propres à leurs territoires respectifs tout en assurant la coordination et le pilotage global à l'échelle du bassin de vie qui couvre 44 communes sur une superficie de 1.160 km² et regroupe une population de 87.440 habitants.

Le PETR Pays de la Jeune Loire aura en charge l'élaboration du PCAET à savoir, le diagnostic, la stratégie territoriale, la définition du programme d'actions en accord avec les territoires et partenaires publics et privés. Les communautés de communes et partenaires locaux resteront maîtres d'ouvrage des actions qu'ils portent respectivement sur leurs territoires au regard de leurs compétences et de leurs patrimoines.

LE PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

Un PAT a pour vocation de fédérer les acteurs d'un territoire autour du thème de l'alimentation. La démarche vise à développer une agriculture durable, respectueuse de l'environnement et une alimentation de qualité accessible à tous.

Depuis mai 2018, le Pays de la Jeune Loire s'est engagé dans l'animation de ce projet qui a été rythmé par 4 étapes :

*

- Etape 1 : Production d'un état des lieux sur les habitudes alimentaires des habitants de la Jeune Loire, les productions agricoles, la distribution des produits alimentaires locaux, le recensement des initiatives déjà menées sur le territoire (enquêtes, recueil de données)
- Etape 2 : Organisation d'ateliers de concertation pour recueillir les points de vue, recenser les initiatives en cours, identifier les attentes et les limites qui fragilisent actuellement le développement d'une alimentation locale et durable
- Etape 3 : Définition d'orientations stratégiques et validation
- Etape 4 : Construction d'un plan d'actions (en cours)



3 - *Cadre de vie*

Enfance Jeunesse

Centre Zado

Culture Musiques Danses

Social

Transport

Gestion des déchets

Equipements communautaires

Assainissement non collectif

GEMAPI

SPL Crématorium

SEM Abattage et Découpe Jeune Loire

Enfance jeunesse

ELU RÉFÉRENT : Xavier DELPY

RESPONSABLE DU SERVICE : Alexandre PEYRARD

COORDINATEUR : Gaël GARGOWITSCH

ANIMATEURS CLAS : Arlette BONHOMME et Samuel MANTE mis à disposition de l'ACIJA



ORGANISATION DU SERVICE :

Le service fonctionne avec un responsable enfance jeunesse (0,70 ETP), un coordinateur enfance jeunesse et 2 animateurs CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) mis à disposition de l'ACIJA (Association Communautaire d'Information Jeunesse et d'Accompagnement).

La Communauté de communes apporte son soutien à 19 associations agissant en faveur de l'enfance jeunesse.

ACTIONS PHARES DE L'ANNÉE 2019 :

- Lancement du marché rénovation ludothèque
- Etude des demandes de subvention et accompagnement des associations dans la gestion des services confiés
- Suivi du dispositif «AJC» Animation Jeunesse de Coopération en 2019, 5 projets AJC accompagnés pour un montant de 9 908 euros (Séjour Trappeur au Méjenc, Festival Cap'Mômes, Balzac, Fête du vent, Signes de bienveillance)
- Réflexion sur la mise en place d'un Guichet Unique Petite Enfance
- Transfert de l'accueil périscolaire l'arc en jeu à Bas en Basset
- Etat des lieux jeunesse sur la commune de Sainte Sigolène

AUTRES ACTIONS :

- Accompagnement mise en place Schéma de mutualisation
- Accompagnement reconnaissance d'association d'intérêt communautaire
- Participation au Tri'Ozen
- Soutien aux actions de Prévention : l'ACIJA, Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), actions dans les collèges de L'AGASEF (questions de justice)

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

2 086 678 € en 2019

Centre Zado

ELU RÉFÉRENT : Xavier DELPY

RESPONSABLE DU SERVICE : Alexandre PEYRARD

DIRECTEUR ET ANIMATEUR CENTRE ZADO : Camel ABDAOUI et Didier LACHAT



ORGANISATION DU SERVICE :

Le service fonctionne avec un responsable enfance jeunesse, un directeur et un animateur du centre Zado géré par la Communauté de communes.

ACTIONS PHARES DE L'ANNÉE 2019 :

- Gestion du centre Zado

- Accueil jeunes toute l'année : 74 jeunes fréquentant la structure en 2019

Accueils informels (détente, discussions, écoute et préparation de projets) / Accueils formels (activités sur place, organisation et animation de sorties)

- Mise en place du projet «Talents Cachés» en lien avec un Voyage au Portugal

- Projet SKI à Chamonix

- Rencontres avec les parents : réunions d'informations, bilans des projets menés

BUDGET 2019 DE LA STRUCTURE

97 280 € dont 80 80 480
€ à charge CCMVR

Culture Musiques Danses

ELU RÉFÉRENT : Dominique FREYSSENET
RESPONSABLE DU SERVICE : Alexandre PEYRARD
AGENT MUSIQUES ACTUELLES : Nicolas DURIEUX
DIRECTEUR DE L'EIMD : Frédéric DALHY (Association EIMD)
PROFESSEURE DE PIANO : Eve-Marie CIZERON (Agent CCMVR mise à disposition de l'EIMD)



ORGANISATION DU SERVICE :

Le service fonctionne avec un responsable de service (0,30 ETP), une professeure de piano mise à disposition de l'Ecole Intercommunale de Musiques et Danses (EIMD) et un agent chargé du développement des Musiques Actuelles au sein du territoire de la jeune Loire et ses rivières (0,57 ETP).

L'Ecole Intercommunale de Musiques et Danses est une association chargée d'assurer l'enseignement musical et chorégraphique sur le territoire de la Communauté de communes.

« L'Empreinte » est un service intercommunal qui a pour vocation de développer les Musiques Actuelles au sein du territoire de la jeune Loire et ses rivières. Pour ce faire, ce service fédère les compétences de la MJC (Maison des Jeunes et de la Culture) de Monistrol et de l'EIMD pour accompagner les artistes et proposer de nombreux projets à un public toujours demandeur.

ACTIONS PHARES DE L'ANNÉE 2019 :

- Participation au lancement du marché accompagnement de la définition de la politique culturelle intercommunale en partenariat avec les cabinets «culture et territoires» et «Landot et associés» pour la partie juridique
- Coordination pour l'accueil du Mumo (Musée mobile d'art contemporain) sur le territoire : 533 visiteurs
- Accompagnement EIMD (Apprentissage de la musique, de la danse, interventions en milieu scolaire, CHAM...)
- Accompagnement artistique de groupes de musique, Département Musiques Actuelles / Studio, organisation et co-organisation d'évènements (concert de rendu «Marches en Scènes 4», Médiation «Katastroff Orkestar», spectacle Populaire, scène lors de la Fête de la musique de Monistrol sur Loire, scène au festival «les Brumes» à Sainte Sigolène, concert d'été à Tiranges, participation concert prévention des risques auditifs, ...)
- Formation aux métiers Son & Lumière > 6 jeunes concernés en 2019
- Soutien au festival Contes en Marches 2019 (Kons'l'Diz)
- Soutien au Festival «Tournez Jeunesse 2019»

359 927 €
en 2019

Social

ELU RÉFÉRENT : Patrick RIFFARD

RESPONSABLE DU SERVICE : Olivier PANGAUD

ORGANISATION DU SERVICE :

Le service fonctionne avec un agent (0,05 ETP)

ACTIONS PHARES DE L'ANNÉE 2019 :

- Démarrage de l'étude ABS : Analyse des Besoins Sociaux du territoire
- Coordination des actions dans le cadre de la conférence des financeurs et de la semaine bleue
- Suivi de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Monistrol sur Loire, qui permet d'accueillir une vingtaine de caravanes sur 10 emplacements familiaux.
- Participation à la nouvelle consultation en 2019 pour la gestion de cet équipement
- Suivi de l'opération «Habitez Mieux» en partenariat avec SOLIHA. La communauté de communes a signé un partenariat avec l'ANAH et SOLIHA en 2012 pour le suivi et le financement du programme Habitez Mieux qui permet d'apporter une aide aux particuliers pour l'amélioration énergétique des logements.

HABITER MIEUX 2019

101 dossiers Habiter Mieux déposés (69 en 2018 +46,38 %)

17 dossiers Autonomie

3 dossiers Caisses de Retraite

1 440 383 € de Travaux

471 457 € de subvention ANAH

23 234 € de Primes Habiter Mieux

34 846 € Aides Caisses de Retraites



LOGEMENT SOCIAL :

RESPONSABLE DU SERVICE : Nathalie PAILLET

- Logements sociaux au Clos de lorette à Saint Pal de Chalencon, 7 logements occupés sur 10 proposés à la location. Le bâtiment mutualisé accueille également les Têtes en l'air (Accueil de loisirs) et la Farandole (Relais Petite Enfance).



Transport



ELU RÉFÉRENT : Louis SIMONNET

ADMINISTRATIFS RÉFÉRENT TRANSPORT SCOLAIRE : Nathalie PAILLET (0,15 ETP) et Jessica ANDRE en appui.

TRANSPORT SCOLAIRE :

Dès la rentrée 2018, un nouveau schéma d'organisation pour le transport scolaire est mis en place en maintenant le principe de gestion de proximité : la Région est Autorité organisatrice, le Département est Coordinateur et la Communauté de Communes est Autorité Organisatrice de second rang (AO2).

Une convention tripartite précise la nouvelle organisation et les responsabilités de chacune des parties quant à l'organisation, la dévolution, le financement, la gestion et le contrôle des services

LES MISSIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

- Accompagnement et information des familles
- Délivrance de la carte de transport
- Recensement des besoins d'évolution des services
- Exécution des marchés et paiement des transporteurs
- Encaissement de la participation des familles.

7 services spéciaux
260 enfants inscrits
17 établissements scolaires desservis sur Craponne sur Arzon, Retournac, Aurec sur Loire, Monistrol sur Loire et Yssingeaux.
Coût pour l'année scolaire : environ 255 000 €
La Région participe au financement à hauteur de 85 %

ADMINISTRATIF RÉFÉRENT TRANSPORT AU CENTRE AQUATIQUE ET AIRES DE COVOITURAGE : Olivier PANGAUD (0,05 ETP)

TRANSPORT DES ÉLÈVES AU CENTRE AQUATIQUE :

La Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron prend en charge le service de transport des écoles primaires de son territoire et de la classe sportive « natation » des collèges du Monteil et de Notre Dame du Château pour se rendre au Centre aquatique « l'Ozen » situé à Monistrol-sur-Loire. Pour l'année scolaire 2019/2020, on estime que 1 610 élèves sont transportés à l'Ozen.

AIRES DE COVOITURAGE :

Les aires de covoiturage sont situées sur les communes de Monistrol sur Loire, à proximité de l'axe le Puy en Velay Saint Etienne, la Chapelle d'Aurec, Sainte Sigolène et Beauzac, pour une capacité d'accueil de 190 véhicules.

Service collecte des déchets



ELU RÉFÉRENT : François BERGER

RESPONSABLE DU SERVICE : Isabelle TRIOLLET remplacée par Sarah LEMOINE durant son congé maternité

MÉCANICIEN : Jean-Michel CHOMETTE

EQUIPES DE COLLECTE : Patrick Berthet, Nicolas Bard, Gilles Tessier, Michel Duranton, Fabrice Defay, David Rocquet, René Bancel, Jean-Claude Chantre, Christian Colombet, Franck Pantaléo, Alain Chomat, Christophe Pascal, Jean-Luc Villard, Patrick Saumet, Christophe Bougeon, Mathieu Charlet.

RIPPEUR REMPLAÇANT : Jean-Paul Varenne

AGENT DE MAINTENANCE : Guillaume Berthois

ORGANISATION DU SERVICE :

Le service fonctionne avec une responsable de service, un mécanicien, 5 chauffeurs, 5 chauffeurs/rippeurs, 5 rippeurs, un rippeur remplaçant et un agent de maintenance. (5 Bennes à ordures ménagères et 1 benne de secours)

ACTIONS PHARES DE L'ANNÉE 2019 :

- Exercice de l'intégralité de la compétence « collecte »
- Marché pour l'achat d'un camion grue (317 820 euros)
- Marché pour la collecte du verre
- Marché pour la collecte des colonnes enterrées en avril
- Mise en service des 9 colonnes enterrées /semi-enterrées d'ordures ménagères et d'emballages ménagers
- Nouveau prestataire pour le balayage et l'aspiration des avaloirs (ONYX)
- Réalisation de 2 visites ouverte au public du centre de tri (SUEZ à Firminy)
- Participation à la semaine du Développement Durable
- Travail sur la résolution des problèmes de sécurité
- Livraison de bacs supplémentaires : 191 bacs livrés
- Opération de maintenance des bacs : couvercles cassés, cuves, roues etc. : 45 opérations de maintenance
- Réalisation ou réparation de cache conteneurs : 5 par la CCMVR et 11 par l'association Coup de Pouce.
- Nettoyage des points de collecte lors des tournées et remontées des dysfonctionnements,
- Prêt de bacs et de bennes : 33 prêts de bacs et 21 prêts de bennes pour les manifestations locales
- Campagne de nettoyage et de désinfection des bacs



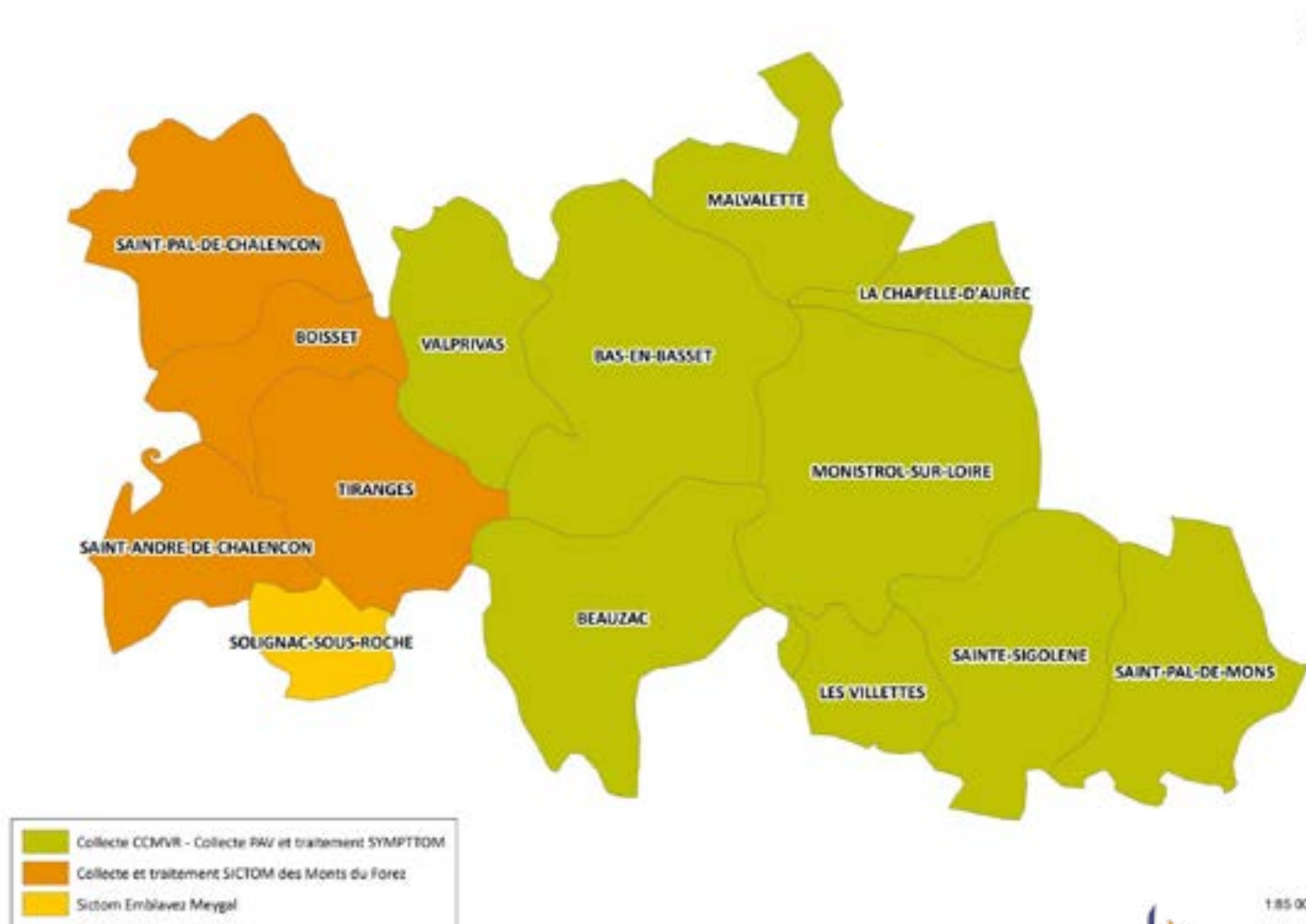
MISSIONS COMPLÉMENTAIRES :

- Balayage des rues et aspirations des avaloirs
- Participation au Tri'Ozen



Service collecte des déchets

La collecte des déchets est effectuée en régie pour certaines communes ou confiée à différents syndicats ou prestataires pour d'autres communes.



Service collecte des déchets

TONNAGES 2019 :

	OM		Bacs jaunes et/ou PAV EMR		PAV Papiers		PAV Verre	
	Tonnage	Poids/hab	Tonnage	Poids/hab	Tonnage	Poids/hab	Tonnage	Poids/hab
9 communes de la CCMVR	6437	224	1355	47	249	9	827	29
Boisset, St André de Chalençon, St Pal de Chalençon, Tiranges *	583	214	19	7	39	14	44	16
Solignac sous roche *	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR
Total Tonnages périmètre CCMVR	/	/	/	/	/	/	/	/
Périmètre Sictom des Monts du Forez	4106	214	133	69	275	14	495	26
Périmètre Sictom Emblavez Meygal	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR

* Ratio Tonne/population totale SICTOM



Service Bâtiments et travaux neufs

ELU RÉFÉRENT : Louis SIMONNET

RESPONSABLE DU SERVICE : Philippe BEAL (remplacement depuis Août par le DGS Pascal ROMEAS)

EQUIPE TECHNIQUE : Alexandre FERRET, Jérôme GRANGER, André PITIOT, Bertrand THIVILLIER

ASSISTANTE : Jessica ANDRE

ORGANISATION DU SERVICE :

Le service fonctionne avec un responsable de service, 4 agents de maintenance et 1 assistante (0,50 ETP).

ACTIONS PHARES DE L'ANNÉE 2019 :

- Ingénierie de projets (Eclairage subaquatique de l'Ozen, Réhabilitation locaux ludothèque...)
- Travaux de réfection des voiries zones d'activités (La Borie, Le Pêcher, Les Pins, Courtannes, Taillas et Lachaud)
- Suivi de chantiers (stade d'athlétisme...)
- Suivi de l'entretien du centre aquatique intercommunal l'Ozen et de l'aire d'accueil des gens du voyage en partenariat avec les délégataires
- Déménagement ludothèque Ricochet
- Entretien et maintenance des bâtiments communautaires (travaux de peinture, entretien espaces verts...)
- Travaux de réparations et dépannages (éclairage, plomberie, menuiserie, matériels...)

AUTRES ACTIONS :

Le service est intervenu sur le Tri'Ozen pour l'installation technique de l'évènement.



Le service
intervient sur
44 sites

Service Bâtiments et travaux neufs

QUELQUES
EQUIPEMENTS
COMMUNAUTAIRES
EN IMAGES



Stade d'athlétisme - Centre nautique - Structures enfance jeunesse - Zones d'activité - Bureaux OTI - Hébergements touristiques - Aires de covoiturage - Aire d'accueil des gens du voyage - Parc de la biodiversité - Maison de la Musique - Locaux Péricolaires des écoles - Locaux ludothèque - Maison Brunelles (Prévention) - siège communautaire



Assainissement non collectif

ELU RÉFÉRENT : Bernard CHAPUIS

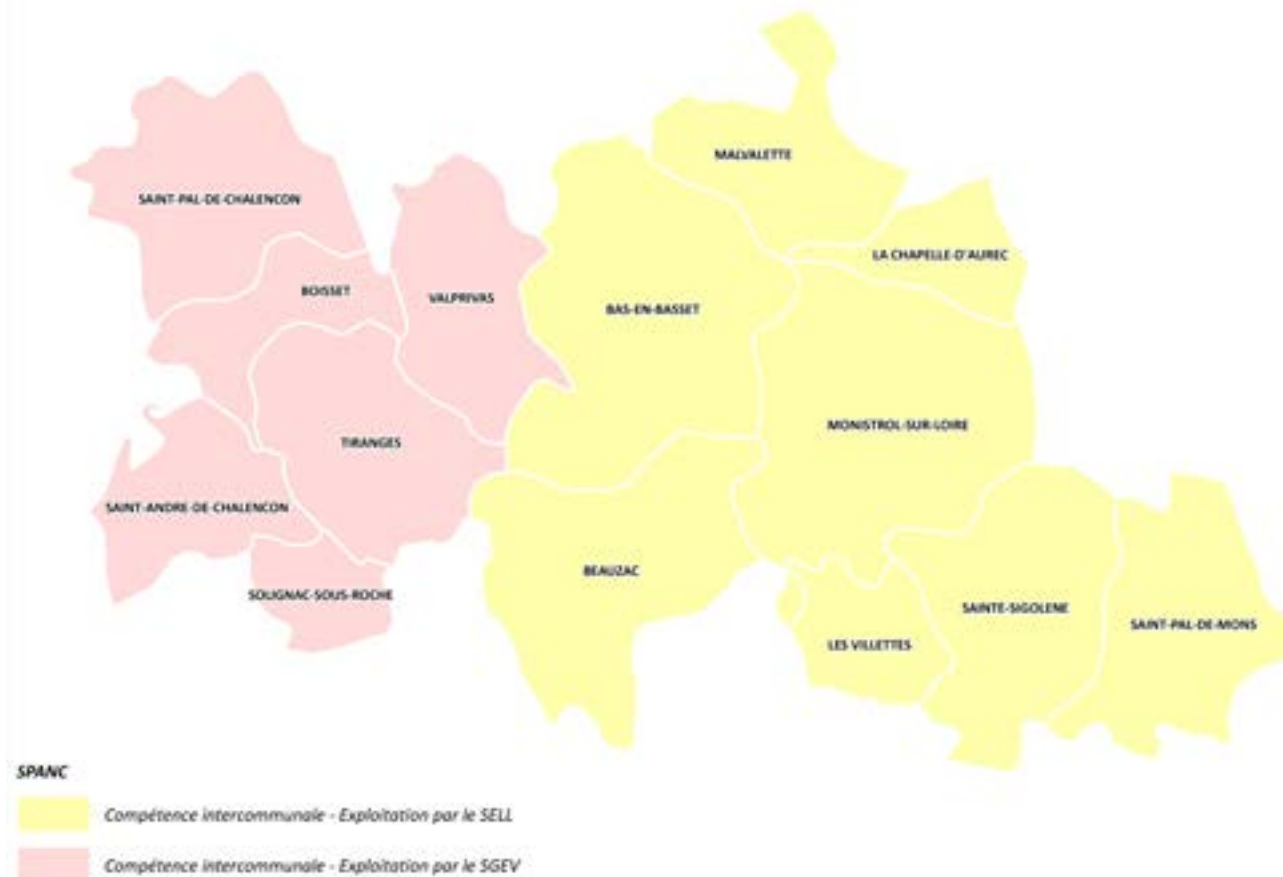
RESPONSABLE : Pascal ROMEAS

DIRECTEUR DU SYNDICAT DES EAUX LOIRE LIGNON : Eric CHEVALIER

DIRECTEUR DU SYNDICAT DE GESTION DES EAUX DU VELAY : Sylvain DEJOUX

La Communauté de communes est compétente en matière d'assainissement non collectif.

La carte ci-dessous présente les différentes entités compétentes en matière d'assainissement non collectif, ainsi que les différents modes de gestion sur le territoire :



Syndicat des Eaux
Loire Lignon



ELU RÉFÉRENT : Bernard CHAPUIS
RESPONSABLE : Pascal ROMEAS
DIRECTEUR DU SICALA : Etienne FAUTRAD



La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux communautés de communes depuis le 1er janvier 2018.

Afin d'exercer cette compétence à l'échelle des bassins versants, les communes et leurs communautés de communes peuvent se regrouper et ainsi mieux répondre aux enjeux de la gestion de l'eau et des risques d'inondation.

Ainsi, la loi prévoit la possibilité de confier cette compétence à :

- des syndicats mixte de rivières « classiques », tel qu'il en existe aujourd'hui sur de nombreux bassins versants ;
- des établissements publics d'aménagement et de gestion des eaux (EPAGE) : structures nouvellement créées par la loi ;
- des établissements publics territoriaux de bassin (EPTB).

La Communauté de communes Marches du Velay Rochebaron a décidé de confier par délégation l'exercice de cette compétence au SICALA (Syndicat Inter Communal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents) le temps de créer un EPAGE (L'établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau) avec 17 EPCI dont St Etienne Métropole, la communauté d'agglomération du Puy et les communautés de communes de la Jeune Loire.

Sur l'année 2019, différents travaux ont été réalisés par le SICALA pour le compte de la Communauté de communes :

Commune	Cours d'eau	Localisation	Type d'opération	Enjeux
Bas en Basset		Station d'épuration	Nettoyage des rémanents présents et entretien de la végétation	Maintien des capacités d'écoulement
Beuzac	Loire	Confolent	Suppression des foyers de renouée du Japon	Enrayer la prolifération
Beuzac	Ramel	Ranc	Suppression des foyers de renouée du Japon	Enrayer la prolifération
La Chapelle d'Aurec	le Tranchard / le ruisseau de Cluzet	Entre le pont de la D47 et la route de Monistrol / la Chapelle d'Aurec D471	Nettoyage des obstacles à l'écoulement	Maintien des capacités d'écoulement
Saint-André de Chalencon	Ance	Entre le pont de Bounery et le pont du diable rive droite	Suppression des embâcles	Maintien des Capacités d'écoulement

Le code de l'environnement L.211-7 art 1 précise que « Les EPCI sont compétents en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations. Cette compétence comprend les missions définies aux 1°, 2°, 5° et 8° de l'article l »

1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;

2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;

5° La défense contre les inondations et contre la mer ;

8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;

SPL Crématorium

ELU RÉFÉRENT : Louis SIMONNET

PARTICIPATION À LA CONSTRUCTION D'UN CRÉMATORIUM À SAINT ETIENNE

Le complexe funéraire nouvelle génération est entré en service le 10 décembre 2018. Il a pris le relais du crématorium de Côte-Chaude, devenu obsolète, qui a fermé définitivement. Le coût consolidé de la construction du crématorium est de 6 707 K € HT

On estime qu'en 2050, la moitié des décès seront suivis d'une incinération. Contre 30% actuellement.

Ce nouvel équipement est le fruit du travail conjoint de quatre intercommunalités : Saint-Etienne Métropole, la Communauté d'Agglomération Loire Forez, les communautés de Communes du Pays de Saint-Galmier et Marches du Velay Rochebaron qui ont choisi de constituer ensemble une Société Publique Locale pour construire et exploiter ce crématorium.

Une société publique locale (notion définie par une loi de mai 2010), est une société anonyme dont le capital est détenu dans sa totalité par des collectivités locales. Une SPL est compétente pour des opérations d'aménagement du territoire, de construction ou d'exploitation de service public à caractère industriel ou commercial.

Composition du capital social

Le capital social s'élève à la somme de 2 920 000 euros divisés en 292 000 actions d'une valeur nominale de 10 euros selon la répartition suivante :

Actionnaires	Nombre actions	Part en capital	Part en %	Nombre administrateurs
Saint-Etienne Métropole	226 495	2 264 950	77,57%	7
Loire-Forez	37 415	374 150	12,81%	2
Forez-Est	13 985	139 850	4,79%	1
Marches du Velay Rochebaron	14 105	141 050	4,83%	1
	292 000	2 920 000	100%	11

A noter l'apport en nature par Saint-Etienne Métropole à hauteur de 420 000 en février 2018.

Depuis la mise en service de l'équipement, l'activité est calée sur la base de 200 crémations par mois soit la fourchette haute nécessitant l'utilisation des 3 fours. Elle est toutefois cyclique mais conforme aux pics constatés sur la période concernée (hiver).



SEM Abattage et Découpe Jeune Loire

ELUS RÉFÉRENTS : Louis SIMONNET et Jean-Paul LYONNET
PARTICIPATION À LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE LOCALE (SEMAD)

L'abattoir d'Yssingaux occupe une position stratégique dans le développement de la filière agricole et agroalimentaire sur le territoire du Pays de la Jeune Loire et ses Rivières : près de 900 utilisateurs et de nombreuses unités de transformation et de distribution sont directement impactés par cet outil. Une partie de ces utilisateurs et de ces unités sont implantés sur le territoire de la Communauté de communes « Marches du Velay Rochebaron ».

Afin d'exercer pleinement sa compétence économique, la Communauté de communes a souhaité participer aux côtés des autres collectivités du territoire, de la chambre d'agriculture de la Haute-Loire et des usagers du centre d'abattage et de découpe - au capital d'une société anonyme d'économie mixte locale dont l'objet est d'exploiter le centre d'abattage et de découpe.



La société a pour objet d'exploiter le centre d'abattage d'Yssingaux dans le cadre d'une concession de service public conclue avec la Commune Yssingaux.

La Communauté de communes des Marches du Velay Rochebaron a décidé de participer à la société SEM Abattage & Découpe (SEMAD) de la Jeune Loire à hauteur de 6.5% soit 19 500 euros (dix neuf mille cinq cents euros),

Le capital social est fixé à 300 000 euros (trois cent mille euros). Il est divisé en 3 000 actions d'une valeur nominale de 100 euros chacune.

les actions souscrites en totalité par les associés, sont à ce jour attribuées de la manière suivante à chacun d'eux en proportion de leurs apports respectifs :

- La Commune d'Yssingaux : 450 actions (15%),
- La Communauté de communes des Sucs : 450 actions (15%),
- La Communauté de communes du Haut-Lignon : 195 actions (6.5%),
- La Communauté de communes Loire Semène : 195 actions (6.5%),
- La Communauté de communes des Marches du Velay Rochebaron : 195 actions (6.5%),
- La Communauté de communes du Pays de Montfaucon : 195 actions (6.5%),
- La Chambre d'agriculture de Haute-Loire : 300 actions (10%),
- autres

Infos Pratiques

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Marches du Velay Rochebaron

Tél. : 04 71 61 74 34

ZA La Borie 1 - 9 rue de l'épée
43120 MONISTROL SUR LOIRE

Mail : contact@marchesduvelayrochebaron.fr

Site : www.marchesduvelayrochebaron.fr



MAIRIES

- Bas-en-Basset

Tél. : 04 71 66 72 37

BP2 - 1 place de la mairie
43210 BAS EN BASSET

Mail : contact@basenbasset.fr Site : www.basenbasset.fr



- Beauzac

Tél. : 04 71 61 47 49

1 Rue des remparts
43590 BEAUZAC

Mail : mairie@ville-beauzac.fr Site : www.ville-beauzac.fr



- Boisset

Tél. : 04 71 61 32 66

Le Bourg
43500 BOISSET

Mail : mairie.boisset@wanadoo.fr Site : www.ville-boisset.fr



- La Chapelle d'Aurec

Tél. : 04 71 61 20 80

Le Bourg
43120 LA CHAPELLE D'AUREC

Mail : mairie-chapelle-daurec@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-lachapelledaurec.fr



- Les Villettes

Tél. : 04 71 66 54 38

Place de la Mairie
43600 LES VILLETES

Mail : commune.les-villetes@wanadoo.fr

Site : www.les-villetes.fr



- Malvalette

Tél. : 04 71 66 70 00

Le Bourg 43210 MALVALETTE

Mail : mairie.malvalette@wanadoo.fr



- Monistrol sur Loire

Tél. : 04 71 66 53 45

7 avenue de la libération
43120 MONISTROL/LOIRE

Mail : dgs@monistrol.fr

Site : www.mairie-monistrol-sur-loire.fr



- Saint André de Chalencon

Tél. : 04 71 58 45 01

Le Bourg
43130 SAINT ANDRE DE CHALENCON

Mail : mairie.saint-andre-de-chalencon@wanadoo.fr

Site : www.saint-andre-de-chalencon.fr



- Saint Pal de Chalencon

Tél. : 04 71 61 30 19

Place Neuve – Belvedere-Ostrense
43500 SAINT PAL DE CHALENCON

Mail : mairie@saint-pal-de-chalencon.fr

Site : www.saint-pal-de-chalencon.fr



- Saint Pal de Mons

Tél. : 04 71 61 01 51

Place de l'Eglise
43620 SAINT-PAL-DE-MONS

Mail : contact@mairie-saintpaldemons.fr

Site : www.mairie-saintpaldemons.fr



- Ste Sigolène

Tél. : 04 71 66 63 12

Place Jean Salque
43600 SAINTE SIGOLENE

Mail : contact@ville-sainte-sigolene.fr Site : www.sainte-sigolene.fr



- Solignac sous Roche

Tél. : 04 71 59 21 22

Le Bourg
43130 SOLIGNAC SOUS ROCHE

Mail : solignac-sous-r.mairie@orange.fr

Site : www.solignac-sous-roche.fr



- Tiranges

Tél. : 04 71 61 32 13

Place de la Mairie
43530 TIRANGES

Mail : mairie.tiranges@wanadoo.fr Site : www.tiranges.fr



- Valprivas

Tél. : 04 71 66 72 64

Le Bourg
43210 VALPRIVAS

Mail : mairie@valprivas.com Site : www.valprivas.com



Infos Pratiques

CENTRE AQUATIQUE L'OZEN

25 Bd Francois Mitterand le Mazel
43120 MONISTROL SUR LOIRE
Tél: 04 71 61 77 20
Mail : contact@centreaquatique-lozen.fr
Site : www.centreaquatique-lozen.fr

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE D'INFORMATION JEUNESSE ET D'ACCOMPAGNEMENT (CLAS PAEJ PAVA PLJ)

Tél: 04.71.75.47.07
12 Av Charles de Gaulle
Maison de Brunelles
43120 MONISTROL SUR LOIRE
mail: direction@acija.fr

COWORK

Le 4puissance3
ZA Chavanon 2
43120 MONISTROL SUR LOIRE
Tel : 06-17-93-76-10.
contact@4puissance3.com

PETR PAYS DE LA JEUNE LOIRE

1 Place de l'Abbaye
43140 La Séauve sur Semène
Tél. 04 71 66 29 05

SYNDICAT EAUX LOIRE ET LIGNON (SELL)

Compagnie des eaux à Sainte-Sigolène
19 Route de Monistrol,
43600 SAINTE SIGOLENE
Tél. : 04 71 66 62 11

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DES MARCHES DU VELAY ROCHEBARON

Siège : Communauté de communes Marches du Velay
Rochebaron ZA La borie - 43120 MONISTROL SUR LOIRE
Mail : contact@tourisme-marchesduvelayrochebaron.fr
Site : www.tourisme-marchesduvelayrochebaron.fr

Bureau de Bas-en-Basset Tél. 04 71 66 95 44
16 boulevard de la Sablière
Mail : bas@tourisme-marchesduvelayrochebaron.fr

Bureau de Beauzac Tél. : 04 71 61 50 74
13 rue des Remparts
Mail : beauzac@tourisme-marchesduvelayrochebaron.fr

Bureau de Monistrol sur Loire Tél. : 04 71 66 03 14
14 faubourg carnot
Mail : contact@tourisme-marchesduvelayrochebaron.fr

Bureau de St Pal de Mons Tél. : 04 71 75 06 60
Centre culturel - Place de l'église
Mail : saint-pal-de-mons@tourisme-marchesduvelayrochebaron.fr

Bureau de St Pal de Chalencon Tél. : 04 71 66 19 53
Maison des Services au Public
Agence Postale – Office de Tourisme
Place de la Terrasse
Mail : tourisme@saint-pal-de-chalencon.fr

Bureau de Ste Sigolène Tél. : 04 71 66 13 07
Place du 8 mai
Mail : sainte-sigolene@tourisme-marchesduvelayrochebaron.fr

SYMPTTOM SYNDICAT MIXTE POUR LE TRI ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ET ASSIMILÉS

17 rue du Général de Chabron - BP20029 - 43120
MONISTROL SUR LOIRE
04 71 75 57 57 - secretariat@symptom.fr

SICTOM DES MONTS DU FOREZ

Hôtel de ville
43500 CRAPONNE SUR ARZON
Tel : 04 71 01 22 38
Fax : 04 71 01 22 39
Email : sictomdesmontsdurez@orange.fr

SICTOM EMBLAVEZ MEYGAL

la Croix de Jalaures, 43800 ROSIÈRES
Tél : 04 71 57 40 64

DÉCHÈTERIES

BAS EN BASSET Lieu dit la France
SYMPTTOM
TEL : 04 71 65 28 96

MONISTROL/LOIRE ZA Chavanon
SYMPTTOM TEL : 04 71 75 92 99

ST PAL DE CHALENCON Trespeyres
SICTOM DES MONTS DU FOREZ
TEL : 04 71 01 22 38



Infos Pratiques

ACCUEILS DE LOISIRS

L'ARC EN JEUX Tél. : 04.71.6.77.94 - 07.81.95.63.31
24 route de la Loire 43210 Bas en Basset
Mail : clsh.bas@netcourrier.com

CAP ÉVASION Tél. : 04 71 61 52 04
Pôle enfance jeunesse - Lieu dit Vourze
43590 Beauzac
Mail : cap.evasion43@orange.fr
Site : www.capevasion.free.fr

L'ECHAP'TOI
369 rue Jules Ferry 43120 La Chapelle d'Aurec
Tél. : 04 71 66 55 68
Mail : lechaptoi@free.fr

OXYGÈNE Tél : 04 71 66 50 02
Rue du Stade 43600 Les Villettes
Tél. : 06 81 37 75 48
Mail : oxygene43@orange.fr

LE BEAUVOIR Tél. : 04 71 56 14 89
Accueil de Loisirs - Cazeneuve
43120 Monistrol sur Loire
Tél. : 06 80 33 00 82
Mail : centredeloisirs.beauvoir@wanadoo.fr
Site : accueil-de-loisirs-beauvoir.e-monsite.com

CLUB JEUNESSE
Tél. : 04 71 61 60 75 Tél. : 06 72 15 08 26
HLM 10 - 2 allée du château
43120 Monistrol sur Loire
Mail : clubjeunesseaf@orange.fr

LES TETES EN L'AIR Tél.06.82.83.20.78
rue de l'étang 43500 Saint-Pal-de-Chalencon
Mail :lestetesenlair43@gmail.com

LES SYMPAS LOUPS Tél. : 04 71 75 08 43
18, Rue de Pontonnet 43620 St Pal de Mons
Mail : centredeloisirs-stpaldemons@orange.fr

PLANET'AIR Tél. : 04 71 66 11 56
Avenue de Marineo 43600 Ste Sigolène
Mail : planetair43@orange.fr - site : www.planetair43.fr

LU DOT HÈQUE

LU DOT HEQUE RICOCHET
Avenue de Marineo 43600 Ste Sigolène
Mail : anim@ludothequericochet.fr
Tél. : 06 83 07 68 62
Planning : www.ludothequericochet.e-monsite.com

CRÈCHES / MICRO-CRÈCHES

Crèche « L'ENVOL »
Tél. : 09 60 53 99 05
24, Route de la Loire, quartier le Marais
43210 Bas en Basset
Mail : multiaccueilenvol43@orange.fr

Crèche« AU ROYAUME DES LUTINS »
Tél. : 04 71 61 42 63
Vourze 43590 Beauzac
Mail : crechebeauzac@laposte.net

Micro-crèche «L'ECHAP'MOMES»
369 rue Jules Ferry 43120 La Chapelle d'Aurec
Tel.: 04 71 66 55 68

Micro-crèche « LES P'TITS LOUPIOTS »
Tél. : 04 71 65 89 88
Site Limousin 30 av de la gare
43120 Monistrol sur Loire
Mail : lesptitsloupiots.mc@orange.fr

Crèche « LES MARMOUSETS »
Tél. : 04 71 58 43 12
cité des enfants, Avenue Ch. de Gaulle
43120 Monistrol sur Loire
Mail : creche.monistrol@gmail.com

Crèche « PROUETTE »
Tél. : 04 71 75 09 01 - 07 82 14 90 76
18 rue de pontonnet 43620 Saint Pal de Mons
Mail : crechepirouette@gmail.com

Crèche « LE TOBOGGAN »
Tél. : 04 71 66 17 27
Avenue de Marinéo 43600 Ste Sigolène
Mail : crechetoboggan@orange.fr





Communauté de Communes Les Marches du Velay

Communauté de communes Marches du Velay Rochebaron
ZA La Borie 1 - 9 rue de l'épée 43120 MONISTROL SUR LOIRE

Tél : 04 71 61 74 34 - Fax : 04 71 61 74 38
contact@marchesduvelayrochebaron.fr
www.marchesduvelayrochebaron.fr



Directeur de la publication : Louis SIMONNET - DGS Pascal ROMEAS
Conception : Service communication de la Communauté de communes Marches du Velay Rochebaron
Crédits photos : CCMVR - JC Parayre - Tirage : 150 exemplaires